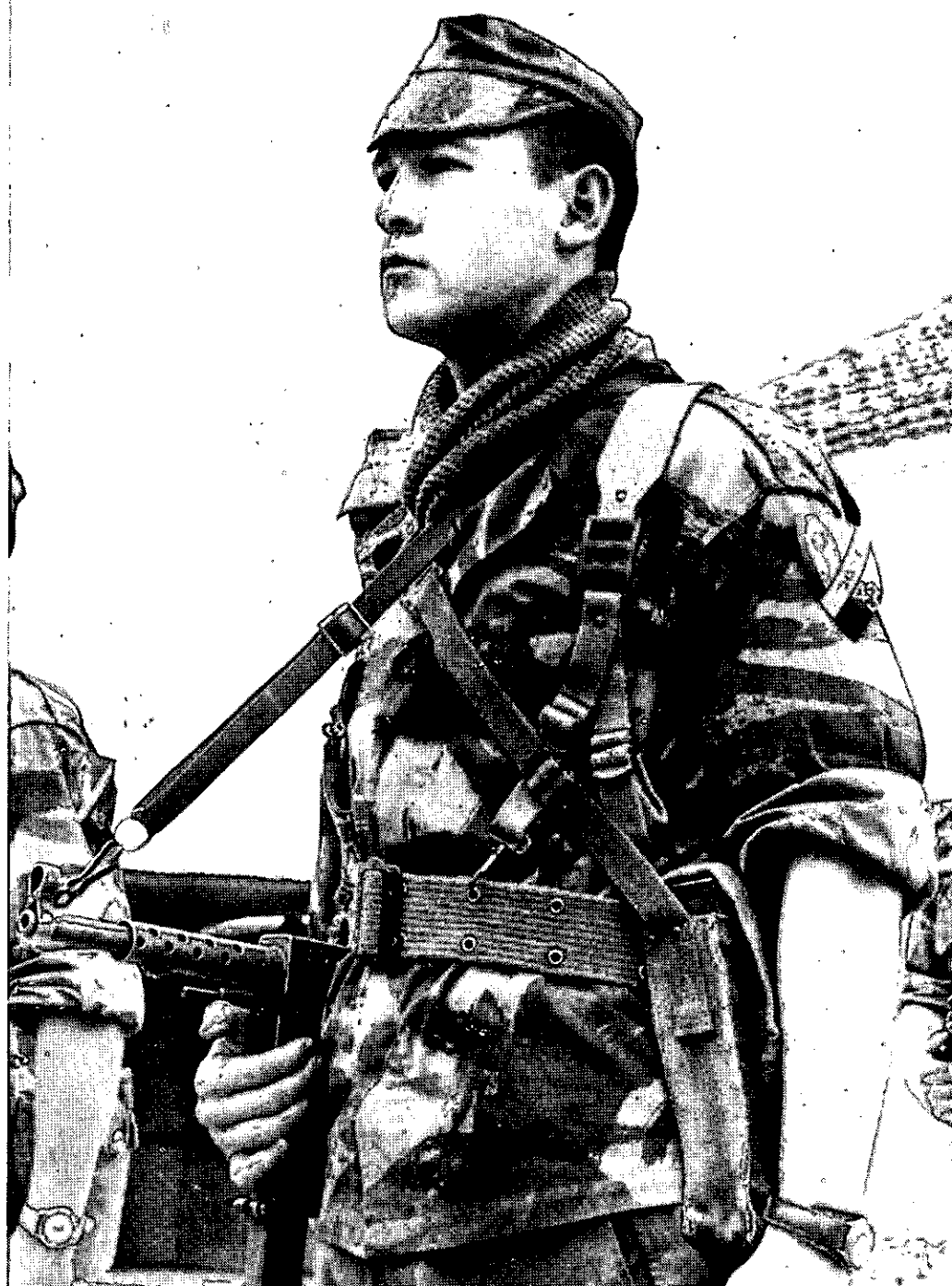


FRANCE

MAI 1960 - N° 24 - 1,50 NF

FORUM

L'ARMÉE
entre le nationalisme
et le patriotisme ?



L'Évolution de l'Union Soviétique

Il est, dans la politique intérieure, extérieure et économique de l'U. R. S. S., des dispositions impératives qui ne souffrent point de négligence et d'autres qui s'accommodent d'adoucissements au fur et à mesure des événements et selon les changements de condition. Le départ des uns et des autres éclaircit l'évolution perçue par l'Occident au cours des dernières années.

Quelles qu'aient été les mesures de déconcentration nouvellement prises dans les rapports du gouvernement fédéral de l'Union soviétique et des Républiques nationales, l'appareil supranational demeure constitué par l'armée, par la police, par la diplomatie et par l'enseignement de la langue russe superposé à celui des langues locales.

La planification tend à déplacer d'Ouest en Est les centres de gravité de la production industrielle. Elle poursuit l'alignement de l'exploitation agricole sur l'industrielle par le remembrement des kolkhozes, la transformation de ceux-ci en sovkhozes et le regroupement de ces derniers en agrovilles.

En revanche, la déconcentration industrielle, favorisée par la mise en exploitation de nouveaux gîtes et gisements et la mise en culture de terres vierges dans le sud de la Sibérie, dans le Kazakhstan et en Extrême-Orient, préparent la voie à une décentralisation par grandes régions économiques de la R. S. F. S. R.

Libérée de la fièvre obsidionale du fait de la qualité de son armement atomique et cosmique, l'U. R. S. S. est moins sensible qu'auparavant sur l'armement de la Turquie et de la Norvège et sur la fermeture de la Baltique et de la mer Noire. Elle s'est haussée à la mesure du dialogue avec les États-Unis que Staline souhaitait entreprendre en disposant sinon d'une supériorité, du moins d'une égalité de moyens

avec son interlocuteur. Elle se juge à même de s'épargner le réarmement de l'Allemagne en s'interdisant, dans tous les cas, la réunion de l'Allemagne fédérale et de l'Allemagne populaire.

L'amélioration de son équipement en moyens de consommation lui a permis de relâcher la politique de repli sur elle-même, où elle s'était cantonnée pour se refuser à toutes comparaisons avec l'extérieur qui lui auraient été désavantageuses. Elle assure le logement à tout un chacun. Elle dispose d'hôtels dans les villes. Elle autorise les voyages d'étrangers dans le pays et de Soviétiques à l'étranger, les mariages entre étrangers et Soviétiques. Son rythme de croissance économique s'améliore considérablement.

Sa place dans le monde est assurément plus forte. Mais elle n'en doit pas moins considérer des problèmes nouveaux. L'attraction de la Chine sur l'Inde la conduit à encourager en Asie et en Afrique une politique de neutralité qui facilite son rapprochement avec la Yougoslavie, champion de cette politique.

G. L. (Marseille).

Importance du Cinéma

C'est spontanément que je vous écris pour vous dire tout l'intérêt que je porte à *France-Forum* pour la diversité et la qualité des articles que cette revue présente ; je dois cependant reconnaître que ce sont plus spécialement les articles de critique cinématographique qui m'attirent. Avec une recherche qui heureusement n'atteint pas l'érudition de certains « filmologues », vous démêlez remarquablement l'écheveau de complaisances et de sincérité que constitue chaque film. En particulier, la critique comparée des *Liaisons dangereuses* et de *Pickpocket* montre très bien que les situations choquantes peuvent chez les uns donner lieu à un cynisme gratuit, pour d'autres, au contraire, être la source d'émotions artistiques véritables.

Je trouve, en effet, que la critique de cinéma, ou plus généralement d'art, a un double rôle : le premier, de guider le public vers les œuvres dont le mérite lui paraît le plus grand, mais aussi d'agir plus ou moins directement sur les réalisateurs eux-mêmes afin de les pousser précisément à créer ces œuvres. A ce propos il me semble que le cinéma, qui est sans conteste un des arts les plus modernes, devrait trouver dans votre revue une place plus importante, correspondant mieux à la réalité de l'influence qu'il exerce sur tous nos contemporains.

F.-V. (Paris).

Poursuivez votre action

Bravo ! Restez ce que vous êtes : audessus des partis et des partisans.

F. F. (Reims).

Je renouvelle mon abonnement à *France-Forum* et je tiens à vous dire que vous avez eu grandement raison d'ouvrir de plus en plus largement *France-Forum* à tous les courants favorables à une véritable démocratie, surtout en raison des circonstances actuelles.

R. R. (Nice).

Veuillez me réabonner à *France-Forum* et croyez que j'apprécie vos efforts pour donner informations sans parti pris et honnêtes discussions.

J. P. (Rhône).

Comment ne pas soutenir une si belle entreprise, dont le rayonnement commence à se révéler ? Si belle et si nécessaire aujourd'hui. Une étude sur la philosophie sociale implicite et sous-jacente à chaque parti politique me paraîtrait fort utile, car c'est elle qui commande les attitudes et permet de démasquer les intentions profondes.

H. B. (Vaucluse).

Pour faire connaître

FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés

GRATUITEMENT

Tous les ouvrages analysés ou non
dans cette revue, ainsi que tous les
disques, peuvent vous être fournis
sans frais supplémentaires par le
service bibliographique de

« France-Forum »
(Port et Emballage gratuits.)

Ecrire au service bibliographique de
« France-Forum »
24 bis, Bd Saint-Germain, Paris-V°.

PHOTOS

FORUM : Maisonneuf
PROBLEMES : Vie Catholique
ETUDE : Ed. Armand Colin
ARTS : Studio Lipnitski

COUVERTURE : Vie Catholique

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Leclanuet.

Rédacteur en chef : Henri Bourbon.

24 bis, boulevard Saint-Germain - Paris (V*)

C.C.P. Paris 14-788-84. Tél. ODEon 70-83

Prix de vente au numéro 1,50 NF

Abonnement : 8 numéros par an.. 10 NF

SOMMAIRE

N° 24 - AVRIL-MAI 1960 - 1,50 NF.

EDITORIAL

L'Europe en grand danger, PAR ALAIN POHER 3

AU FORUM

Armée, démocratie, nation, AVEC HENRI FRENAY, THIERRY MAULNIER,
ANDRE PHILIP, ETIENNE BORNE 4

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Europe des patries ou Europe des peuples, PAR JACQUES MALLET 13

ETUDE

Les catholiques, le communisme et les crises, 1929-1939
PAR RENE REMOND 16

PROBLEMES

Les paysans veulent épouser leur époque,
PAR LEON DUBCIS 21

TEMOIGNAGE

Au dossier du problème algérien, PAR XXX..... 24

LES PROPOS DE NOTRE TEMPS

Les communistes et le Père Teilhard, PAR ETIENNE BORNE 34

POLEMIQUES ET DIALOGUES 2

NOS CHRONIQUES

CINEMA : « Le Trou », par Henri Bourbon 27

DISQUES : Le Palmarès de l'Académie Charles Cros, par Claude Samuel 28

THEATRE : « Les Trois sœurs », par Françoise Bascoul-Gauthier 29

NOTES DE LECTURES

L'Alliance Atlantique à l'heure du dégel, de André Fontaine, par François
Fontaine 30

La République américaine, du R. P. Bruckberger, par Jean Onimus..... 31

Secrets d'Etat, de J.-R. Tournoux, par Annie Lombard..... 32



Le Rouge et le Noir.

PARMI les festivités prévues pour illustrer le voyage de M. Khrouchtchev, l'une des réjouissances les plus spectaculaires devait être dans la capitale bourguignonne l'embrassade d'un chanoine, premier magistrat de sa bonne ville de Dijon. L'épisode, qui promettait d'être haut en couleur, a été finalement ôté du programme. Le chanoine Kir, qui a des supérieurs ecclésiastiques, a reçu interdiction, comme l'on sait, de recevoir l'illustre visiteur et M. Khrouchtchev n'a pu serrer dans ses bras que l'ombre de son hôte, au dernier moment évanoui et subtilisé. Le Numéro Un du communisme international en a été réduit à confesser qu'une présence en pensée et en esprit valait bien une rencontre réelle, ce qui ne s'accorde guère avec le matérialisme strict dont il fait par ailleurs profession.

La personnalité, si pittoresque, du chanoine Kir est faite certes d'une truculence fort visible, mais aussi de la co-existence en lui de deux personnages, le prêtre et le député-maire, et il lui est difficile de déposer acrobatiquement l'un au vestiaire tandis que l'autre accomplirait les devoirs d'une charge purement civile. On ne peut pas ne pas comprendre l'inquiétude de l'Eglise. L'accolade des deux « K » aurait marié deux couleurs vivement dissonantes : l'image de cette fraternisation publique du rouge et du noir sur une terre de liberté aurait été répandue à profusion, munie d'une bonne légende de propagande et elle aurait servi à attaquer agressivement et à décourager moralement les résistances spirituelles qui, pour l'honneur de l'homme, continuent à s'opposer au totalitarisme marxiste dans la partie communiste ou communiste du monde.

Il reste que l'interdiction est arrivée trop tard, qu'elle n'a pas été expliquée avec une suffisante clarté et qu'elle donne ample matière, elle aussi, à une propagande soviétique et anticléricale par-dessus le marché. Les pamphlétaires télégraphiés qui accusent l'Eglise de pousser à la prolongation et à l'exaspération de la guerre froide peuvent être méprisés parce qu'ils ne disent que des choses méprisables. Mais l'événement a pris aussi figure d'une intervention de l'Eglise dans des affaires qui sont d'abord et principalement du ressort de l'Etat. On invoque les grands principes et la laïcité qui se trouveraient ainsi outragés par un grand éclat public. Il n'est pas jusqu'à M. Duverger qui ne se drape, avec tout le sérieux du « Monde », dans une indignation grave et fortement motivée. Les mêmes vigilances républicaines qui reprochent et non sans raison au général de Gaulle de gouverner la France à la manière de Richelieu ou du Premier Consul lui font grief de ne pas restaurer, contre ce qu'on appelle un empiètement clérical, des intolérances gallicanes plus désuètes encore. Tant les esprits les plus avancés peuvent avoir l'imagination archaïque. En fait, l'Eglise de France s'est montré autrement discrète que l'Eglise des Etats-Unis dans une circonstance analogue, elle s'est gardée de contester la nécessité politique du voyage de M. Khrouchtchev ; mais elle aurait manqué à l'honneur si elle ne s'était pas souvenu de la passion que, dans le monde communiste, souffre l'Eglise du silence.

Le seul vrai problème que pose l'épisode bourguignon est celui du cumul en un seul homme d'une fonction sacrée

et de responsabilités profanes. Et si une théologie soupçonneuse a des objections contre le prêtre syndicaliste ou le prêtre ouvrier, elle ne devrait pas se montrer plus indulgente pour le prêtre parlementaire, que son inscription à un parti de droite n'empêche pas de prêter la main à bien des équivoques et des confusions, comme vient d'en faire la preuve le très « indépendant » chanoine Kir.

Est-il encore gaulliste ?

LE Bloc-Notes de François Mauriac à la dernière et principale page de « L'Express » a brusquement souffert d'une brusque retombée de ferveur gaulliste. L'éminent académicien pratique, on le sait, le culte de la personnalité. Et, s'il se mêle de toutes nos querelles publiques, c'est toujours en poussant en avant de lui un grand homme infaillible et prédestiné, qui lui permet de réduire en poudre les pygmées et les nains dont les yeux enténébrés sont déplorablement aveugles à la manifestation du génie politique. Pierre Mendès-France a joué longtemps ce rôle indispensable d'objet unique, aimable et admirable entre tous et sans lequel depuis que le monde est monde, il n'est pas de poésie amoureuse. Mais le culte risquait à la longue de se révéler plus grand que le dieu, et depuis mai 1958, le général de Gaulle, assidûment célébré semaine après semaine, a pu plus convenablement combler les puissances de dévotion qui sont toujours disponibles et toujours inquiètes dans le cœur romantique de François Mauriac. Et le spectacle était bien consolant de voir ainsi « s'amalgamer les deux sublimes », comme aurait dit Saint-Simon, du plus grand écrivain et du plus grand homme d'Etat de la France contemporaine. Harmonie providentielle qui paraît maintenant fêlée.

Exactement depuis la trop fameuse tournée des popotes au cours de laquelle le général de Gaulle a fait à l'armée les graves concessions que l'on sait et a paru désespérer d'un cessez-le-feu obtenu par les voies de la négociation. François Mauriac n'a pas été le seul à être déçu par l'échec, au moins provisoire, de la politique algérienne du général, mais on aurait pu espérer que sa foi gaulliste, qui avait quelque chose de religieux, résisterait mieux à l'épreuve. Et nous eûmes au contraire des Bloc-Notes désolés, vides et amers qui ajoutaient un chapitre au « Désert de l'amour ».

Une belle cérémonie légionnaire à l'Elysée suivie d'un déjeuner intime rallumèrent le feu qui couvait sous la cendre. Car on sait que François Mauriac est plus sensible au contact humain qu'aux pures idées et il put plaider, admirablement comme toujours, pour son amour menacé, expliquant que, pour conclure un armistice avec un adversaire qui est loin d'être réduit, il faut l'accord de cet adversaire et que le F.L.N. montrait une intransigeance et un fanatisme bien déraisonnables. C'est donc que le génie peut rencontrer des limites dans la force des choses et la contradiction des hommes. Vérités assez humiliantes et qui paralysent l'admiration. Nous en sommes donc aux intermittences du cœur, aux flambées d'arrière-saison qui pourraient bien annoncer une retraite hivernale qu'on souhaite longue et féconde en belles œuvres austères et dépouillées. Car un Bloc-Notes sans héros serait aussi morne qu'une chapelle désaffectée.

L'Europe en grand danger

par Alain POHER

La brillante session que vient de tenir à Strasbourg, au début d'avril, l'Assemblée Parlementaire Européenne, ne doit pas réjouir trop vite les Européens convaincus. Il est apparu, au contraire, avec évidence à ceux qui refusent les satisfactions d'apparence que l'Europe, mal défendue devant des torsions extérieures plus vigoureuses, résiste de moins en moins au mal interne qui la ronge depuis que sa croissance a été brutalement interrompue.

On écrira sans doute que la deuxième session 1960 a été historique : la querelle de la Présidence a été surmontée, le Parlement unanime, à l'exception de M. de la Malène, a voté l'accélération du Marché Commun proposée par le président Hallstein, la C.E.C.A. elle-même a vu ses pouvoirs sociaux accrus par le premier vote législatif européen, le traité de 1952 étant amélioré par la volonté commune des parlementaires.

Certes le groupe démocrate chrétien a dû se rallier une nouvelle fois, malgré l'affection respectueuse qu'il porte à Robert Schuman, au principe de la Présidence tournante, qui assure tous les deux ans la présence d'un leader de nationalité différente à la tête de l'Assemblée. A cette occasion, les députés ont fait un choix politique : la quasi totalité des socialistes des Six pays, les démocrates chrétiens italiens ayant voté pour le candidat allemand de la C.D.U., Hans Fűrler, sans tenir compte des titres éminents du candidat libéral italien, le ministre Gaetano Martino.

Ainsi l'Assemblée a pris conscience de son rôle politique. Refusant les votes par acclamation et les arrangements de couloirs, la Chambre européenne n'a pas voulu rester, comme hier, un Conseil Consultatif. La tendance nouvelle a encore été soulignée lorsque l'exécutif a présenté son plan de politique agricole commune. Il n'est pas jusqu'au Conseil des Ministres des Six, hier si réticent, qui n'a marqué sa volonté d'aider la construction européenne par la tenue d'un colloque annuel où serait débattue la politique générale de la Communauté, les ministres devant par ailleurs rendre compte périodiquement de leurs travaux devant le Parlement.

Oui, il faut se réjouir que les traités de Paris et de Rome soient dépassés, prolongés, améliorés, mais il faut aussi considérer qu'à l'heure même où les groupes politiques affirment leur unité, les exécutifs leur sagesse et le Conseil des Ministres une heureuse compréhension, le mal profond est apparu à tous avec ses périls et ses virtualités. Khrouchtchev était en France, Adenauer au Japon et Mac Millan aux Etats-Unis. Alors les députés ont entendu les discours et compris que l'Europe de leurs espérances était encore bien fragile. Ils ont eu peur pour elle et se sont remarquablement réunis dans des votes quasi unanimes.

En une semaine, alors que beaucoup refusaient, pour des raisons sans doute légitimes, l'accélération du Marché Commun, un vote sans réserves l'a approuvée. Comment, en effet, résister, aux experts « hautement qualifiés », à la réassurance des contingents des harmonisations et des clauses de sécurité, si n'intervient pas la nécessité politique, la certitude de l'urgence de l'engagement européen.

M. K. a eu raison d'évoquer la race des seigneurs et l'Allemagne revancharde, M. Mac Millan le spectre de Napoléon et

les trusts allemands, leurs chiffres faux et leur préférence pour la fameuse zone de libre échange, les absurdes conjonctions ont rappelé utilement qu'il y a dans la vie des peuples des heures décisives et des choix irréversibles.

Les députés ont dit oui à Hallstein, pour ne plus revoir ce qu'ils ont connu en 14-18 et en 40-45 et éviter si possible que leurs enfants ne recommencent à se combattre. Voilà pourquoi K., les trusts et Mac Millan ont aidé à Strasbourg le Marché Commun.

Mais que deviendra l'Europe, si elle ne reste qu'une tentative de coopération économique. Que deviendra-t-elle après la fin du règne du général de Gaulle et lors de la retraite du chancelier Adenauer, si elle ne constitue pas, avant ces redoutables échéances, une réalité politique ?

L'Italie vit, elle-même, des heures difficiles, les Belges s'oublient dans de graves querelles linguistiques et les Pays-Bas regrettent toujours, en regardant vers Londres, l'activité passée de leurs banques et de leurs ports. Seul, le Grand Duché conserve vraiment sa sérénité européenne.

Qu'elle soit supranationale ou non, l'Europe des Six doit savoir qu'elle court un grand danger, celui de ne pas survivre aux menaces de Khrouchtchev et aux manœuvres de Mac Millan, si elle ne tisse pas, avant qu'il ne soit trop tard, une trame dont l'avenir ne pourrait distendre les liens.

Quels que soient leur passé, leur capital de gloire nationale, leur amour du drapeau et leur sens de la patrie, les petits pays de l'Europe continentale vivront des heures douloureuses s'ils ne comprennent pas dans les mois à venir qu'un Monde nouveau se prépare avec K. et Mao qui ne respectent que les forts.

Il n'est plus possible en Europe occidentale d'avoir six, huit, dix politiques extérieures divergentes, dix monnaies, dix politiques économiques hostiles et dispersées. La science elle-même ne veut plus connaître les frontières en 1960.

Le Royaume Uni, qui est d'Occident, finira bien par comprendre qu'il se perd en nous perdant. Il acceptera l'Europe unie, l'Europe, seul espoir de la jeunesse du monde libre, si nous la faisons sans retard, même en nous passant de lui.

Alors, M. K. constatera que le charme des voyages à deux, la qualité des numéros de music-hall politique ne suffisent pas pour persuader les Européens de lui remettre la sauvegarde de leurs libertés.

Mais, ignoré du grand public, le Parlement européen unanime n'a peut-être pas été suffisamment convaincant. Ses membres ont peur de ne pas avoir été entendus ou compris. Ils ont peur aussi que les sages ne soient trop sages et qu'ils se souviennent trop, eux, de Napoléon, d'Hitler et de l'I.C. Farben Industrie.

L'Asie, l'Afrique vivent des heures décisives, connaissent des chances nouvelles, pourquoi faut-il que l'Europe hésite encore devant son magnifique destin, pourquoi faut-il qu'elle consacre ses derniers loisirs à des discussions d'experts ou à des querelles byzantines :

Unie, elle peut encore rester debout et libre.

Divisée, elle sera demain à genoux et après-demain elle pourrait connaître malheureusement une forme moderne de l'esclavage.

ARMÉE, DÉMOCRATIE, NATION

HENRI FRENAY, Thierry Maulnier, André Philip, Etienne Borne se sont réunis à « France-Forum » afin d'examiner ensemble, dans le contexte des événements de mai 1958 et de janvier 1960, les problèmes que pose à la France une armée que l'on tend à considérer, à tort ou à raison, comme une force politique. Les uns la redoutent et voient en elle une menace permanente contre la démocratie. D'autres placent en elle des espoirs peut-être inconsidérés. Où est la vérité ?

Etienne Borne. — Les événements les plus récents aussi bien qu'une évolution depuis longtemps manifeste nous posent la question de savoir si, dans le monde comme il va et dans la France telle qu'elle est, l'armée peut obéir à sa vocation et remplir les missions qui lui sont confiées en se maintenant dans une rigoureuse neutralité politique, si elle peut jouer le rôle d'un bras séculier au service de l'Etat, mais indifférent à la forme de l'Etat et à la politique que mène cet Etat. L'armée aujourd'hui ne veut pas être seulement un instrument au service de la nation, elle est dans la nation et tend à se considérer comme une force nationale avec laquelle doivent compter et l'Etat et le reste de la nation. Y a-t-il là une sorte de phénomène pathologique qui rompt avec l'ordre naturel des choses ou le mouvement qui va à la « politisation » de l'armée est-il normal, irréversible, légitime ? Telle est la question de principe et de fait qui domine notre débat.

Thierry Maulnier. — Je crois que la situation est dominée sur ce point par le fait que nous nous trouvons dans une sorte de partage du monde où on peut dire que la seule guerre possible, la seule guerre imaginable est en fin de compte ou une guerre entre l'Est et l'Ouest, ou bien des guerres secondaires, des guerres localisées qui apparaissent à beaucoup, et notamment à beaucoup de militaires, comme des formes secondaires de ce conflit entre l'Est et l'Ouest. A partir de ce moment, l'armée cesse évidemment d'être un instrument tout à fait aveugle et passif destiné à être utilisé contre n'importe quel adversaire, mais un instrument destiné à une tâche déterminée qui est la préparation de la résistance ou la résistance elle-même à une offensive d'inspiration générale communiste.

Second point : que cette guerre éclate, ou qu'elle se maintienne dans les formes localisées où elle existe maintenant, elle est et sera aussi et même essentiellement une guerre idéologique, autrement dit l'armée, et les hommes qui cherchent à donner actuellement une doc-

trine à l'armée française considèrent que la guerre sous sa forme présente, c'est-à-dire la guerre d'Algérie, et également sous ses formes futures, sans exclure la conflagration générale théoriquement imaginable, si peu probable qu'elle soit, ces hommes estiment donc que l'on a affaire à un adversaire qui mène une lutte d'un genre tout nouveau, une guerre révolutionnaire, une guerre subversive et que la raison d'être d'une armée est de gagner les combats qu'elle engage. Or on ne gagne pas une bataille en se servant d'armes qui sont déjà dépassées par les armes utilisées par l'adversaire. Autrement dit, le problème qui se pose, c'est de savoir comment une armée apolitique, au sens strict du terme, c'est-à-dire n'utilisant pas les méthodes employées par l'adversaire (ce que les militaires français actuels utilisant la doctrine Mao Tsé Toung appellent la conquête de la population plutôt que la conquête des territoires), comment peut-elle se dispenser d'utiliser elle-même les techniques de la propagande (par exemple la radio) et d'une façon générale de faire la conquête psychologique de la population. Ce qui mènerait alors à un troisième point qui est, à partir du moment où l'armée est obligée de faire entrer une certaine politique dans son combat, comment peut-on éviter qu'elle devienne une force politique à l'intérieur de la nation.

L'armée, instrument politique d'un combat politique ?

Henri Frenay. — Il y aurait beaucoup à dire sur les propos de Thierry Maulnier : l'armée instrument obligatoirement politique sous prétexte que le but du combat est politique, mais c'est une affaire de tous les temps. Les combats n'ont jamais été seulement militaires avec des objectifs militaires. La guerre a été, qu'on le veuille ou non, la continuation d'une action politique menée dans la paix et continuée dans la guerre. Donc, ce n'est pas un problème nouveau.

avec

Henri FRENAY

Thierry MAULNIER

André PHILIP

Etienne BORNE

André Philip

Henri Frenay

Avant de devenir ministres, ils ont été des combattants de la Résistance.

A mon avis, ce qu'il y a de grave dans l'armée française actuelle, c'est de lui laisser le choix des thèses qu'elle doit développer pour mener son combat. Ces thèses, à mon avis, doivent être élaborées exclusivement par le pouvoir politique. Celui-ci devrait dire à l'armée : les éléments de propagande fondamentaux que vous devez développer sont les suivants, car ils sont exactement adaptés à la politique que j'entends mener.

Ensuite, que l'armée développe avec toutes les techniques modernes, les thèmes que l'Etat lui a fixés, voilà qui serait normal. Mais ce qui, à mon avis, était très grave, en particulier en Algérie, c'est de voir le pouvoir politique abdiquer ses prérogatives entre les mains de l'armée et lui laisser le soin de déterminer les thèmes politiques qui ont été, bien souvent, en contradiction avec ceux du pouvoir.

Thierry Maulnier. — Oui, vous avez dit vous-même « abdiqué », autrement dit, l'armée désirait-elle réellement élaborer sa véritable doctrine politique en Algérie, ou s'est-elle trouvée devant un néant doctrinal total qui l'a forcée à improviser, en quelque sorte, ses propres thèmes politiques. C'est une question que je pose.

D'autre part, je voudrais attirer l'attention encore sur un point qui est, je crois, important, puisque le nom d'Algérie a été prononcé, et il le sera encore plus d'une fois, c'est que dans cette guerre politique livrée en Algérie, les militaires considèrent que l'aspect militaire du combat, c'est-à-dire la lutte contre les bandes armées ou les unités du F. L. N., n'est qu'un élément extérieur et superficiel du problème, que ces bandes sont secrétées par une organisation secrète, l'O.P.A., qui agit sur la population par les différents moyens de la propagande, de l'intimidation, etc., pour recruter les unités proprement militaires, et que par conséquent le véritable adversaire soutenu du reste à l'étranger est

un adversaire qui ne porte pas d'armes et que l'homme de l'O.P.A. qui ne porte pas d'armes qui, selon la loi militaire traditionnelle, n'est pas un ennemi, puisqu'il ne combat pas, est en réalité le véritable adversaire à abattre.

André Philip. — Je voudrais poser une question préalable. Vous parlez tous les deux de ce que pense et de ce que dit l'armée, qu'est-ce que c'est que l'armée ? Nous sommes dans un pays qui a un service militaire obligatoire, l'armée, ce sont donc nos enfants du contingent qui font le service militaire. Si vous voulez que l'armée ait une opinion et qu'elle exprime cette opinion, eh bien ! faites comme les Russes, en 1917, ayez des conseils de soldats élus par les gars du contingent, eux auront le droit de parler au nom de ce que pense l'armée. Je ne crois pas que le système soit bon, pour ma part, je n'en suis pas partisan, mais dans ces conditions on aurait le droit de parler d'une opinion de l'armée. Et ce terme, l'armée, est pris par qui ? Par des groupes d'officiers professionnels qui sont les cadres à qui la nation donne une autorité sur nous, une autorité sur ses enfants. Toutes les fois que vous êtes devant des fonctionnaires d'autorité, qu'il s'agisse des militaires de profession ou qu'il s'agisse des policiers, ou qu'il s'agisse des préfets, ils doivent avoir toutes les initiatives pour traduire sur le plan technique les ordres qui leur sont donnés par le pouvoir politique, mais ils ne sont que des courroies de transmission...

Henri Frenay. — Ou devraient être...

André Philip. — L'armée, ce n'est pas seulement les officiers, c'est aussi le contingent. Ils n'ont pas le droit d'avoir, en tant que corps d'officiers professionnels, d'opinions politiques. Chacun, en tant que citoyen, a le droit d'avoir son opinion politique, mais les officiers sont dans

la même situation que les chefs de la police, de la préfecture, du moment qu'il y a une autorité sur des hommes, on est là pour obéir ; si on ne veut pas soi-même obéir, il ne faut pas demander une autorité sur des hommes. Je ne sais pas si tout le monde est d'accord, mais on n'a pas le droit de parler de l'armée, en parlant du corps des officiers professionnels. L'armée, c'est autre chose, c'est les gars du contingent.

Thierry Maulnier. — Nous sommes théoriquement d'accord avec vous, mais nous devons bien admettre que nous vivons une époque où il se produit certains états de crise et je pense très précisément au 18 juin où ce problème de l'obéissance pour ceux qui ont charge d'autorité se pose, parce qu'une sorte de drame de conscience naît entre les consignes reçues du pouvoir et ce que dans sa propre conscience l'homme, qui a cette charge d'autorité, considère comme étant l'intérêt supérieur de la nation.

André Philip. — Je suis très heureux de vous répondre exactement sur ce point que je crois fondamental. Lorsque le 1^{er} août 1942, je suis allé à Londres rejoindre de Gaulle, on a organisé une conférence de presse avant que j'aie pu voir le général, j'ai parlé de la résistance intérieure et on m'a ensuite demandé : « Qu'est-ce que vous pensez du général de Gaulle ? » J'ai répondu : « I don't care a bit about him ». « Je ne viens pas, ici, rejoindre un général, commandant des Forces Armées au service des alliés, je viens rejoindre le secrétaire d'Etat à la Guerre du dernier gouvernement légitime de la République qui étant le seul sur un territoire libre ait aujourd'hui le droit de parler au nom de la légitimité républicaine et nationale française. Il se trouve qu'il est militaire et général de son métier comme moi je suis professeur, cela n'a rigoureusement aucune importance, ce n'est pas le général qui a parlé, c'est le représentant de la légitimité française qui a fait l'appel du 18 juin aux citoyens français. »

Alors, il n'y a pas eu le problème de l'armée, ou plutôt il a eu lieu de l'autre côté, car là on a obéi à un maréchal.

Henri Frenay. — Tu viens de tenir les propos d'un civil qui a rejoint de Gaulle. Je vais tenir les propos d'un ancien militaire, puisque, après tout, j'ai passé vingt ans de ma vie dans l'armée, Saint-Cyr, l'Ecole de Guerre, etc. Le problème de 1940 posé par Thierry Maulnier, il y a un instant, a été pour moi particulièrement, disons le terme, douloureux et je crois pouvoir en parler.

Deux actions, celle d'un soldat, celle d'un citoyen

Je conçois parfaitement qu'il puisse se produire dans certains cas, Dieu merci assez rares, des problèmes de conscience devant lesquels l'officier soit placé et en quelque sorte sommé de choisir. Je crois que 1940 était l'un de ces cas. A vrai dire, le problème ne s'est pas posé pour beaucoup d'officiers de carrière, mais contrairement à d'autres, je ne leur en tiens nulle ri-

gueur. Qu'ai-je fait ? A un moment donné, j'ai pensé, connaissant l'Allemagne hitlérienne pour l'avoir bien étudiée, que la politique générale de mon pays était contraire à ce que je considérais être son intérêt. Je n'ai pas essayé d'entraîner les gens qui étaient sous mes ordres dans la désobéissance au pouvoir. J'ai rendu mon épée, et, redevenu citoyen, j'ai mené l'action que je croyais devoir mener, comme citoyen et non plus comme soldat.

Ceci étant dit, mes camarades de l'armée active, dans leur écrasante majorité, ont suivi l'autre voie. Non seulement, je ne leur en veux pas, mais j'ajoute que je les en loue. Ce n'est pas eux qui avaient inscrit en tête du premier règlement de l'armée : « La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne des subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants », c'est le pouvoir civil qui l'a fait sous la signature du Président de la République, du président du Conseil, du ministre de la Guerre. On leur a donc imposé cette loi et ils y ont obéi. Comment s'en étonner ?

Lorsque j'ai rejoint Alger en 1943, j'ai trouvé une bande d'énergumènes, je ne crains pas d'employer ce terme, qui ont fait à l'armée le procès d'avoir obéi. Cela a été le point de départ de toutes les difficultés que nous traversons aujourd'hui. J'ai vu dans mon bureau un camarade de promotion, le premier colonel de parachutistes en France, les yeux pleins de larmes. Il venait d'être destitué de son commandement parce qu'il avait obéi à Vichy. Cela a été une chose abominable. On a introduit à ce moment-là, et à ce moment-là seulement, dans la mentalité de l'officier de carrière, cette question : Y a-t-il donc un moment où le devoir d'obéissance cesse pour faire place au libre-arbitre ? Dès lors était introduit dans l'armée un germe dissolvant redoutable. On ne s'est pas rendu compte à l'époque à quel point les effets pouvaient être pernicieux. L'officier se disant désormais : si je fais ceci, qu'est-ce qui peut m'arriver demain ? Or, il ne faut pas qu'un officier se pose cette question. Il doit se dire seulement : dès l'instant où j'obéis au pouvoir de mon pays, au pouvoir démocratiquement installé, je n'ai qu'un seul devoir, celui de l'obéissance.

Etienne Borne. — J'avoue ne pas être d'accord avec les analyses que viennent de proposer André Philip et Henri Frenay et dont la force me paraît surtout théorique. Dans une situation, aussi dramatique que celle que vous évoquez l'un et l'autre, les règles formelles de légalité républicaine ou d'obéissance à l'Etat apportaient d'autant moins la solution qu'elles se contredisaient l'une l'autre au temps de Vichy et de la Résistance. Même si le général de Gaulle n'avait pas appartenu au dernier gouvernement de la République, l'entreprise de la Résistance et de la France libre restait politiquement et moralement valable et Vichy réclamait l'obéissance au nom d'un Etat qui n'était pas l'Etat en soi, mais un Etat qui avait rompu avec la tradition républicaine et en-

Thierry Maulnier

Etienne Borne

André Philip

Henri Frenay

L'Armée française se bat depuis 1939...

tendait s'accorder à un prétendu nouveau sens de l'histoire. Si bien que le choix que l'on faisait dans un sens ou dans l'autre était un choix politique. Les maximes traditionnelles n'étaient plus de mise. Et dans l'armée comme ailleurs, les Français devaient penser la situation avant de s'engager. Ce souvenir désormais ne peut être aboli. L'obéissance en tant que telle n'est plus une vertu manifeste. L'armée a dû se poser le problème de la légalité du pouvoir, de la légitimité de l'Etat. Elle n'a pas oublié cette expérience qui appartient à l'histoire.

André Philip. — Deux observations. Première observation, la distinction n'est pas théorique, elle est la base de la bataille que le général de Gaulle a menée pendant trois ans contre Churchill et contre Roosevelt. Notez qu'il a toujours refusé de participer à une opération militaire quelconque et qu'il a toujours dit : « Je ne suis pas un général, je suis la légitimité française. » Et c'est parce qu'il était la légitimité française, et non pas général, qu'il a été rallié par la Résistance. Deuxième point. J'admets très bien qu'il se pose à un moment donné à un officier, comme à un préfet, un problème de conscience, exactement celui que Frenay a analysé, je concevrai très bien qu'un officier qui n'est pas d'accord avec la politique du gouvernement donne sa démission et, en tant qu'individu, fasse un appel en s'associant à M. Soustelle, c'est son droit de citoyen

libre. Mais je n'admets pas qu'un homme qui n'existe que par le pouvoir que je lui donne sur mon enfant, se serve contre moi du pouvoir que je lui ai donné, c'est une escroquerie morale, c'est une atteinte au moral de l'armée, et c'est déjà le complot contre la sûreté de l'Etat.

Thierry Maulnier. — Je crois que la gravité du problème qui s'est posé à l'Armée au sujet des événements auxquels nous faisons allusion ici, ceux de mai 1958 et de janvier 1960, résulte précisément de ce que, dans leur immense majorité, les cadres de l'armée sont parfaitement conscients que la nécessité de représenter l'Etat, d'obéir à l'Etat, de ne pas briser l'unité de l'Etat est la nécessité primordiale. Je crois d'ailleurs que dans l'ensemble, au cours des événements de janvier, l'armée d'Algérie s'est inspirée essentiellement de ce point de vue avec un certain mérite, du reste, dans la mesure où une grande partie de ses cadres — ils n'en font pas mystère, et personne n'en fait mystère — étaient plus près de la position des insurgés des barricades que de celle du gouvernement. Ils ont toutefois obéi...

André Philip. — Plus ou moins...

Thierry Maulnier. — Ils ont obéi plus ou moins comme dit André Phillip. Mais encore ici il faudrait établir des nuances, car il faut faire une différence entre certaine participation peut-être active, souterraine mais active, à ce que l'on a appelé le complot, et

la simple volonté qui me paraît quant à moi assez légitime et qui d'ailleurs s'est justifiée par les résultats, de réduire au minimum l'effusion de sang et de ne pas ouvrir un deuxième front en Algérie.

André Philip. — Il y avait un ordre et les officiers avaient à obéir à l'ordre, un point c'est tout. En Algérie, une partie des corps des officiers professionnels est devenue un parti politique. Voilà la réalité qu'il faut regarder en face.

Thierry Maulnier. — Je ne suis absolument pas convaincu, d'après les contacts et les conversations que j'ai eus avec un certain nombre d'officiers de l'armée d'Algérie, que les officiers de cette armée d'Algérie soient devenus un parti politique.

André Philip. — Pas tous.

Thierry Maulnier. — Ils sont si peu devenus un parti politique que sur beaucoup de points, disons par exemple, sur les problèmes de la politique intérieure, l'éventail de leurs opinions va de l'extrême-droite au trozkysme avec, si vous voulez, certains points communs, un point commun essentiel, dont j'ignore dans quelle mesure on peut dire qu'il est politique, qui est que la guerre qu'on leur fait faire doit avoir un sens. L'exigence que cette guerre ait un sens, signifie pour eux qu'on ne se batte pas pour rien et pour abandonner, en fin de compte, tous ceux à qui on a demandé de prendre parti pour nous. Sur ce point, évidemment, il y a un accord, ce n'est pas un programme politique, c'est quelque chose qui appartient, si vous voulez, à cette logique de la lutte dont parlait Lénine : « Quand on se bat, on exige que son combat ait un sens. »

André Philip. — Le sens, nous le savons maintenant, c'est l'Algérie algérienne, alors, c'est clair.

Thierry Maulnier. — Cette formule-là ne me paraît pas claire du tout.

Henri Frenay. — Si nous devons relever tous les propos qui ont été tenus par les autorités les plus éminentes de l'Etat sur le problème de l'Algérie, nous entrerions dans certaines contradictions et nous serions quelque peu en difficulté peut-être pour y voir clair.

Mais je voudrais revenir à un propos de Thierry Maulnier qu'il a tenu tout à fait au début, en ouvrant ce débat. Il parlait d'une espèce d'option politique que l'armée serait obligée de faire, puisque, s'il doit y avoir un conflit, ce qui semble d'ailleurs très peu probable, ce conflit sera entre l'Est et l'Ouest. Mais alors, on admet que l'armée doit se poser le problème de savoir quels sont les gouvernements qui, dans son esprit, travaillent avec le plus d'efficacité contre ce danger plus ou moins hypothétique. Nous entrons alors dans une aventure qui me semble singulièrement dangereuse. En effet, une partie de l'armée pourra considérer que M. Mendès-France est l'homme le plus qualifié pour mener cette bataille, et sera très hésitante pour obéir aux ordres d'un gouvernement qui serait placé, par exemple, sous la prési-

dence de M. Frédéric Dupont. Alors, où arrêterez-vous, dans l'option politique, l'exercice du libre arbitre que vous sembliez, sinon souhaiter, du moins évoquer comme une espèce de nécessité fondamentale ? Où s'arrêtera-t-il ? Cela me paraît extrêmement important.

Permettez-moi d'ajouter encore un mot. Bien que les deux niveaux soient très difficiles à déterminer, il y a celui de l'option politique et celui de la conscience. Ce sont deux domaines tout à fait différents. Pour reprendre l'exemple de tout à l'heure, celui de 1940, c'était plus un problème de conscience qu'un problème d'option.

André Philip. — Un problème de conscience est toujours individuel.

Henri Frenay. — Il reste toujours, comme le dit Philip, un problème individuel où chacun, non pas à la tête de sa unité, ou de son état-major, détermine ce qu'il va faire en tant qu'individu face à la position dans laquelle il se trouve placé. A ce moment-là, bien que la ligne de démarcation entre la zone de conscience et la zone politique soit très difficile à déterminer, le choix peut s'imposer à lui. Je souhaiterais qu'un règlement militaire prévoit que l'officier, appelé pour raison de conscience à se retirer, ne soit pas en même temps sanctionné.

Thierry Maulnier. — Entièrement d'accord.

Henri Frenay. — C'est un problème grave. Aujourd'hui devant quel choix place-t-on cet officier ? ou bien l'obéissance peut être une espèce de mutilation de sa conscience, ou bien la ruine, la ruine matérielle, la sienne, celle de sa famille, celle de ses enfants. On ne peut pas admettre que se pose un tel dilemme. Or, aujourd'hui, il existe. Si donc on déterminait, dans une forme évidemment très délicate à trouver, les conditions dans lesquelles les cadres placés dans une telle situation pourraient, correctement, convenablement, se retirer de l'armée sans être montrés du doigt et ayant le moyen de faire vivre leurs femme ou leurs enfants, je crois que l'on aurait résolu pour une part déjà importante le problème très grave que nous abordons maintenant.

Thierry Maulnier. — On l'aurait résolu, en effet, d'un certain côté, et je suis porté à vous approuver sur ce point, mais il faut quand même, dans un domaine comme celui-là, songer aux conséquences. La liberté de démission dont vous parlez ne risquerait-elle pas d'aboutir dans le cas d'une solution du problème algérien qui apparaîtrait comme contraire à ce que l'on souhaitait, à ce pourquoi ont estimé avoir combattu la plus grande partie des cadres de l'armée en Algérie, à une véritable décomposition de l'armée ?

Pour une structure démocratique de l'armée

André Philip. — Je poserai ici un certain nombre de questions. Premièrement, je crois qu'il y a un nom-

bre suffisant de colonels et de généraux dans l'armée française pour que même une vague importante de démission ne gêne pas énormément le fonctionnement de l'armée, mais au contraire ce serait un peu comme une saignée chez un apoplectique.

Thierry Maulnier. — Si vous permettez une seconde, parce que je ne reviendrai pas là-dessus, je vous signale pourtant que de l'avis de beaucoup de gens bien informés de la situation de l'armée d'Algérie, le problème n'est pas un problème de généraux et de colonels, mais un problème de capitaines et de lieutenants.

André Philip. — D'accord. Mais, actuellement, dans la structure de l'armée française, il y a très nettement, dans les postes supérieurs, des possibilités de vacances qui permettraient des avancements pour lesdits lieutenants et capitaines qui resteraient, eux, fidèles et qui ne donneraient pas leur démission. Deuxièmement, vous parlez de désorganisation, c'est cela qui pose un problème, est-ce que la désorganisation n'existe pas aujourd'hui ? est-ce que nous avons encore une armée française ou est-ce que, comme conséquence ici des conditions mêmes de la guerre menée en Algérie par petites unités combattant contre d'autres unités, est-ce que nous ne sommes pas, en fait, devant des grandes compagnies plus ou moins coordonnées à un niveau supérieur, où en réalité ce n'est ni le ministre, ni le général qui commande, mais le colonel ou le commandant sur place, ce qui fait que la désorganisation de la structure de l'armée, je crois, qu'elle est aujourd'hui une réalité. Et enfin, dernière observation, je suis comme Frenay, d'accord pour donner à chaque individu, quel qu'il soit, la liberté d'exprimer son objection de conscience, mais à une condition, c'est qu'il ne cherche pas à imposer sa conscience à d'autres consciences. Ce qui est absolument inadmissible, c'est qu'une habitude prise par un officier soit imposée à ceux qui sont sous ses ordres. Si, lui, a le droit de choisir, le simple soldat a lui-même le droit de choisir et il n'y a pas un privilège pour un grade quel qu'il soit.

Thierry Maulnier. — Oui, mais je voudrais ajouter une simple remarque. Il ne nous faut pas quand même raisonner comme s'il y avait eu, au mois de janvier, des unités organisées qui, sur l'ordre de leur chef, avaient pris le parti de la rebellion. Il n'y en a pas eu à ma connaissance.

André Philip. — Non, mais il y a des colonels de parachutistes qui ont refusé d'obéir à des ordres qui avaient été transmis.

Henri Frenay. — Je voudrais ajouter un mot en réponse à ce que déclarait Thierry Maulnier, il y a un instant, lorsqu'il précisait : on risque d'aboutir à une désorganisation de l'armée dans le cas où on laisse une ouverture vers l'autodétermination.

Je ne le crois pas. J'ai quitté l'armée depuis déjà bien longtemps, mais j'ai maintenu ici et là des contacts et mon sentiment, ma conviction profonde c'est que

l'immense majorité de l'armée, je parle en ce moment de ses cadres, aspire profondément au retour à la discipline traditionnelle. L'armée se trouve actuellement dans une situation qu'elle estime à la fois inconfortable pour elle et dangereuse pour le pays. Les événements dans lesquels elle s'est trouvée entraînée, parce que quelques-uns l'y ont conduite, ont été pour la plupart des cadres douloureusement ressentis. Leur désir profond est de retrouver enfin un Etat qui remplira le rôle de l'Etat, c'est-à-dire les fonctions politiques et une armée qui reviendra à sa fonction traditionnelle qui est tout simplement celle de l'obéissance. Qu'il existe une école encore très minoritaire qui a des visées politiques à la faveur des événements d'Indochine, etc., et bien d'autres, Suez et autres... qui se croit investie maintenant d'une certaine mission, sans doute ! Mais il s'agit essentiellement des hommes qui étaient à la tête des bureaux psychologiques de l'armée : que leur mentalité existe, j'en suis convaincu, qu'elle représente la majorité de l'opinion des officiers, ma conviction est exactement contraire.

André Philip. — C'est exactement la mienne.

Henri Frenay. — Nous avons parlé à bâtons rompus, comme on le fait toujours dans ces forums, mais le vrai problème me semble être de trouver le moyen de réaliser une espèce d'identification entre la densité morale, psychologique de l'armée et la densité morale, psychologique de la nation. C'est là le vrai problème.

Il faut trouver le contact entre l'armée et la nation. Or, depuis de très nombreuses décades, bien avant la dernière guerre, bien avant les événements d'Indochine et d'Algérie, l'armée était considérée par une partie de la population française, je ne crains pas de le dire bien que membre du parti socialiste, comme une espèce de paria. On a fait d'elle une caricature. Le colonel ne pouvait pas être autre chose que le colonel Ronchonneau, et il en existe, l'adjudant ne pouvait pas être autre chose que l'adjudant Flic, et il en existe, mais il n'y a plus de Ronchonneau et de Flic dans l'armée qu'il n'y en a dans les autres fractions de la population.

Solitude de l'armée

Dès l'instant où cette armée se trouve placée devant l'indifférence, l'hostilité, la raillerie ou le mépris quelle peut être sa réaction si ce n'est se renfermer sur elle-même et par conséquent se retrancher de la nation. A ce phénomène s'en est ajouté alors un autre, plus grave encore : la carence du pouvoir politique a tendu à faire de l'armée le bouc émissaire d'une politique qu'elle ne faisait pas. Je pense aux événements d'Indochine. Philip en parlera, Etienne Borne aussi. Une politique, à mon avis démentielle, a été conduite, dont l'issue était évidente, nous sommes un certain nombre à l'avoir prévue et annoncée. Qu'est-ce qui a payé, non seulement physiquement, mais surtout moralement les pots cassés ? :

l'armée ! J'ai toujours pensé, non sans un serrement de cœur, car je ne renie jamais mes origines militaires, à ce qu'a pu être le sentiment des chefs qui étaient là-bas lorsqu'ils ont rembarqué en abandonnant leurs cimetières. Je dois dire que leur amertume, qui pour certains se transformait en colère, était excusable et en tout cas compréhensible.

Etienne Borne. — Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Henri Frenay. Au commencement était l'Indochine ; c'est alors qu'entre l'armée et la nation, l'armée et l'Etat s'est établie une distance croissante allant jusqu'à la rupture de fait. La guerre était discutée dans l'opinion et de plus le contingent n'étant pas envoyé en Extrême-Orient, la masse des Français ne sentait pas la guerre, ne la réalisait pas. Pendant que les promotions de Saint-Cyriens étaient décimées, c'était en France l'augmentation croissante du niveau de vie, l'existence de plus en plus bourgeoise à la portée d'un plus grand nombre. Ajoutez à cette douloureuse impression d'inattention, d'oubli, d'abandon qu'éprouvait l'armée, la carence du pouvoir politique qui n'a pas su sensibiliser et convaincre l'opinion et dont la politique indochinoise a été si hésitante et si incertaine. L'armée, isolée, a dû s'inventer à elle-même les sens et les raisons d'un combat dont elle voulait faire, malgré les Français, une affaire nationale. Mais comment se chercher une politique sans de proche en proche se faire une vision de l'histoire et une vision du monde ?

Une telle situation comporte un actif et un passif. Comment en effet ne pas accorder à l'armée qu'aujourd'hui la politique est plus que la politique, implique une idée de l'homme, une option sur l'avenir humain, et surtout si cette politique se confond avec une guerre à mener aussi bien contre des hommes que contre des idéologies ? Que l'armée essaie de penser, ce n'est pas à nous à nous en plaindre qui nous disons intellectuels. Mais le malheur est lorsque l'armée doute de l'Etat et de l'esprit public, alors elle se fabrique avec les moyens du bord et dans ses propres laboratoires la philosophie dont elle ne peut pas se passer et qui se révèle alors fruste, sommaire, dure, plus soucieuse d'efficacité que de vérité. L'armée, pensant en vase clos, en est venue à se persuader qu'elle avait à remplir une grande mission nationale en présence du déclin de l'Etat et de l'apathie patriotique de l'opinion. On en est arrivé ainsi au drame du 13 mai, dont la cause de fond est que l'armée s'est cru appelée à réapprendre l'Etat à la Nation et la France aux Français.

André Philip. — Moi, je crois que la cause fondamentale est dans le fait que même vous deux vous disiez l'armée en parlant du corps des officiers.

Henri Frenay. — Tu as raison.

André Philip. — Mais c'est cela qui a tout créé, c'est cette prétention des officiers professionnels, prétention fautive de parler au nom de l'armée. Alors, si nous faisons un peu d'histoire, nous voyons que les corps des officiers professionnels sont restés, après 1871,

un corps aristocratique, séparé du reste de la Nation, qui a dégagé des valeurs différentes de celle de la Nation et le conflit s'est affirmé au moment de l'affaire Dreyfus ; on l'a retrouvé très nettement en 1940, moins peut-être dans l'armée de terre proprement dite que dans la flotte. Pour l'amiral Darlan, « la France était vaincue, mais la flotte ne l'était pas », la flotte c'était quelque chose de beaucoup plus important que la France. Tout le débat entre l'armistice de 1940 et l'idée de la capitulation de l'armée a montré cette notion de l'Armée différente de la Nation. Nous avons cru que nous la changions, cela a changé dans la France combattante. Malheureusement les événements de l'Indochine ont coupé les officiers professionnels de la Nation, ont fait une évolution qui a accentué cette séparation, parce qu'au fond, depuis quinze ans, ces hommes combattants ont accumulé des expériences psychologiques tout autre que les expériences psychologiques que nous avons vécues dans la métropole. La France, aujourd'hui, est en train de se transformer, est en pleine expansion économique, est en pleine rénovation et la France dont parlent les officiers, c'est la France d'il y a trente ans, parce que celle d'aujourd'hui ils ne la connaissent pas parce qu'ils ont été beaucoup trop loin, pendant beaucoup trop longtemps.

Maintenant, je me demande s'il n'y a pas autre chose. Je veux parler du fait que nous avons maintenu, à la différence des pays étrangers, une structure hiérarchique et bureaucratisée de l'armée qui est en soi complètement anti-démocratique. J'ai visité les camps militaires américains, j'ai vu la façon dont on se préoccupe d'apprendre aux soldats à se perfectionner dans leur métier, que ce soit un métier manuel, que ce soit un métier intellectuel, j'ai vu partout des salles de travail où les soldats pouvaient s'installer pour travailler personnellement dans les temps morts qui sont souvent nombreux dans l'activité d'un soldat en temps de paix, il est évident que ceci est en dehors de toute la notion et de toute la conception de l'armée française. L'armée française d'aujourd'hui est une armée de papa ou même de grand-papa, elle retarde de cinquante ans sur la notion d'une armée moderne qui doit être une armée de techniciens, de scientifiques, et pas une armée de militaires au sens que l'on donnait à ce mot au temps jadis.

Henri Frenay. — Mon cher Philip, je pense que là tu raisones en professeur. Excuse-moi de le dire.

André Philip. — J'ai essayé de défendre un certain nombre d'étudiants à qui on en fait « baver » maintenant en les empêchant de travailler.

Henri Frenay. — Je n'ai pas parlé de professeur dans un sens péjoratif, tu le penses bien. Mais il semble que, d'après toi, le critère de l'armée démocratique, c'est le fait que les soldats vont ou non à l'école...

André Philip. — C'est le respect de l'individu dans l'armée comme ailleurs.

Henri Frenay. — Non, ce n'est pas une question de

respect de l'individu, tout à l'heure tu citais comme exemple des discussions, la poursuite des cours, la préparation à des techniques nouvelles. Je peux te garantir que dans l'armée soviétique, qui ne paraît pas une armée profondément démocratique, les soldats vont à l'école et on leur apprend leur métier. Ceci ne me paraît pas un critère suffisant pour affirmer que c'est là la démocratie.

André Philip. — On leur fait des cours ; je suis parfaitement persuadé que ces messieurs du V^e Bureau seraient prêts à faire les cours, mais pas à laisser les gens travailler et discuter entre eux.

Valeurs communautaires et valeurs nationales

Henri Frenay. — L'armée démocratique, ce n'est pas le fait que l'on favorisera les études, ce que je soutient comme toi. Il est scandaleux que ce ne soit pas fait là où c'est interdit, bien entendu. La démocratie réside dans l'esprit de chaque individu, mais pas du tout dans le fait que l'on va dire aux gens : vous irez à l'école ou aux cours du soir, ce n'est pas là le problème. Le problème est dans la mentalité des cadres. Nous accédons alors à un niveau supérieur dans notre discussion, c'est-à-dire quelles sont les valeurs fondamentales qu'une armée comme celle de la France se trouve aujourd'hui appelée à défendre. Nous sommes vraiment au cœur du problème.

Or, jusqu'à maintenant, on a appris à l'armée ce qui, peut-être, a été valable un certain temps, que la valeur suprême est la Nation. Or, à mes yeux, si la Nation est une valeur, elle n'est qu'intermédiaire. Elle n'est pas, j'aurais aimé entendre sur ce point Thierry Maulnier, qui vient de nous quitter à l'instant, et elle ne sera jamais la valeur transcendante. Alors, n'y a-t-il pas, en fait, une contradiction fondamentale, au jour où nous sommes, et qui se reflète dans la mentalité de l'armée, entre la notion de démocratie et la notion de Nation considérée comme valeur suprême ?

André Philip. — Exactement.

Henri Frenay. — Je crois que c'est là un point fondamental.

Etienne Borne. — Je voudrais dire à André Philip que l'exemple des armées anglo-saxonnes ne me paraît pas facilement transposable en France. Ni les Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne n'ont eu à se poser les cas de conscience nationaux avec lesquels nous avons été affrontés depuis bientôt un quart de siècle. Quand le régime n'est pas discuté et qu'il y a unanimité sur les grands objectifs de la politique nationale, quand sur les alliances, sur la guerre et sur la paix, il n'y a pas partage de l'esprit public, il est facile d'avoir à ce moment-là et une armée qui obéisse et une armée démocratique.

D'autre part Henri Frenay met, me semble-t-il, le doigt sur l'essentiel quand il dit que l'armée en Algérie s'évertue à justifier son combat selon une idéologie

nationaliste alors que nous vivons dans un monde où l'idée de nation, sans être périmée, se trouve de plus en plus relativisée et dépassée. Cette contradiction ne sera surmontée que si l'armée est capable d'ajuster son combat aux objectifs communautaires qui sont seuls dignes de la France. Cet idéal humain que l'armée, il ne faut pas se lasser de le répéter, a raison de chercher, elle ne les trouvera au fond que dans les idées démocratiques et communautaires qui font ensemble une belle et bonne doctrine. Tant que cette sorte de reconversion ne sera pas réalisée, l'armée (je m'excuse de dire l'armée en parlant du corps des officiers de carrière, nous disons bien, et c'est la même commodité, l'Université en parlant du corps des professeurs), l'armée donc restera une sorte de parti nationaliste en armes dans la nation. Et la possibilité d'un autre 13 mai hypothéquera toujours l'avenir de la France.

André Philip. — Je crois qu'il y a trois questions. Il y a d'abord un problème de structures et je suis d'accord qu'il n'y a pas d'analogie sur le plan des valeurs avec l'Angleterre, l'Amérique et même la nouvelle armée allemande, mais il y a une analogie à faire sur le plan des structures. L'armée d'aujourd'hui n'est plus une armée où l'on doit apprendre d'abord et fondamentalement à défiler, à marcher au pas, à mettre le doigt sur la couture du pantalon, elle doit être une armée de techniciens apprenant des techniques précises, c'est une armée de mécaniciens beaucoup plus qu'une armée de simples soldats. L'armée ne s'est pas adaptée et le malheur c'est que les conditions de l'Algérie où l'on mène une guerre ex-coloniale d'il y a cinquante ans la détournent de plus en plus de la fonction de ce que devrait être une armée moderne.

Ethique professionnelle et patriotisme

Deuxièmement, il y a le problème des relations entre l'éthique professionnelle et l'éthique nationale. Chaque profession développe une éthique particulière, il y a une éthique de magistrats, il y a une éthique d'universitaires et je comprends très bien qu'il y ait une éthique particulière des cadres professionnels de l'armée, mais cette éthique est une éthique subordonnée à l'ensemble de l'éthique de la Communauté et du peuple et elle ne peut jamais s'affirmer comme un but en soi. Je crois que ce qui s'est passé dans le cas de l'armée c'est que pendant longtemps, très longtemps, suivant une longue tradition, il y a eu une éthique professionnelle séparée de l'éthique nationale.

Et enfin, il y a le point qu'indique Frenay, le dépassement de la notion même de Nation dans le monde d'aujourd'hui et le caractère de plus en plus universaliste de notre éthique qui a aggravé le conflit déjà existant entre l'éthique professionnelle des militaires de carrière et l'éthique nationale.

Henri Frenay. — Je crois, en effet, que ce dernier point mériterait d'être développé plus longuement, car toute la tradition des cadres militaires reste exclusive-

ment limitée au domaine national. Il y a, en effet, d'une manière inconsciente, une espèce de nationalisme considérée par l'armée comme la vertu suprême. Je crois que la tâche la plus utile, peut-être bien le gouvernement actuel ne la remplira-t-il pas, serait de faire comprendre à l'armée que la Nation à laquelle nous sommes tous attachés est tout à fait différente de l'idée de Patrie. Je ne fais qu'esquisser un problème qui, à lui seul, mériterait un très long développement. La Patrie, c'est une valeur à mon avis fondamentale et permanente ; la Nation est une forme d'organisation de la société à un certain stade de son développement historique. Mais attention, chez les militaires, et je ne leur en fais pas grief, car ils ont été élevés dans cette tradition, il y a identité entre les deux termes patrie et nation. Pour eux, nationalisme égale patriotisme. Le jour où l'on aura exorcisé ce sentiment, le jour où on aura expliqué la différence, à mon avis, fondamentale, et je serai tenté de dire aujourd'hui, l'antinomie entre les deux termes, alors on aura réalisé un progrès considérable.

Je me permettrai une petite boutade. Philip s'élevait tout à l'heure contre les petits doigts sur la couture du pantalon. Je veux en prendre la défense. Il n'y a pas d'armée sans le petit doigt sur la couture du pantalon. Nous savons tous que sur trente ou quarante mille officiers qui constituent l'armée française, comme dans les autres corps sociaux, il n'y a pas que des génies, que des hommes intelligents, avisés, sages, prudents ou audacieux lorsqu'il faut l'être. Il y a des hommes revêtus d'une fonction et qui sont appelés à un moment donné de leur existence à entraîner leurs hommes là où l'homme n'aime pas aller, c'est-à-dire à la mort. Et pour cela, qu'on le veuille ou non, il est indispensable de créer le réflexe de l'obéissance. Il le faut. Le jour où l'on aura supprimé ces choses apparemment dérisoires, on aura peut-être une armée de techniciens, mais on n'aura pas une armée prête au sacrifice. Il y a d'autres raisons et d'autres moyens pour mener les hommes au sacrifice. Mais, en tout cas, celui-là est nécessaire s'il n'est pas suffisant.

André Philip. — Je ne suis pas de ton avis !

Henri Frenay. — J'ai un petit peu d'expérience.

André Philip. — Dans la Résistance française, on ne défilait pas, on ne mettait pas le petit doigt sur la couture du pantalon et on se battait. On se battait parce qu'on avait une raison de se battre et on était efficace.

Henri Frenay. — Seulement dans la Résistance, mon cher Philip, il n'y avait que des volontaires alors que dans l'armée, tout le monde y va obligatoirement.

André Philip. — Mais seul pourra se battre efficacement celui qui au fond de lui-même est volontaire, l'autre il se flanquera dans un tonneau vide.

Henri Frenay. — Avec le doigt sur la couture du pantalon... C'est tout à fait inexact, l'expérience le prouve, que les hommes qui auraient repoussé leur fascicule de mobilisation si on leur en avait donné la pos-

sibilité, se sont conduits et se sont fait tuer bravement après que le fascicule de mobilisation les ait obligés à rejoindre leur unité.

Pour un dialogue

Étienne Borne. — Je ne voudrais pas faire rebondir un débat si proche de sa conclusion. Mais n'y a-t-il pas une contradiction entre l'éthique nationaliste qui est celle de certains activistes et de certains corps d'une part et d'autre part les théories de la guerre subversive, qui rejettent les conflits nationaux dans un passé révolu pour livrer l'histoire présente à une sorte de conflit manichéen entre deux grandes forces évidemment supra-nationales ? L'armée n'est pas incapable de se rendre compte que le discours qu'elle se tient et qu'elle nous tient n'est pas absolument cohérent. D'où une révision possible de ses thèses, révision que pourrait accélérer un dialogue chaque jour plus nécessaire entre l'armée et les forces vives et vivantes de la nation. Dialogue où les uns et les autres auront beaucoup à oublier et beaucoup à apprendre.

André Philip. — Je crois que ce qu'il y a de grave, c'est que chez les théoriciens de la guerre psychologique se développe maintenant la notion de professionnel du combat sans sens des valeurs morales et sans patrie. Des combattants combattant à fond pour n'importe quoi et qui pourraient tout aussi bien être d'un côté que de l'autre.

Henri Frenay. — Je pense que la dernière opinion que vient d'émettre André Philip, à mes yeux du moins, n'est pas fondée. Je crois que l'ensemble du corps des officiers se bat ou est prêt à se battre pour certaines valeurs. Je crois qu'il y a dans la majorité des cadres de l'armée, un réel désintéressement. Ils cherchent à servir une grande cause. Mais celle qu'une partie de ses cadres croit défendre et pense bonne se trouve aujourd'hui profondément dépassée. Je répète encore une fois ce que j'ai dit tout à l'heure — l'effort essentiel, me semble-t-il, de ceux qui ont aujourd'hui la responsabilité de l'orientation de notre armée, serait de faire comprendre que les valeurs auxquelles les cadres étaient et restent attachés ont évolué. À travers la Nation, on défendait certaines valeurs. Aujourd'hui, on ne peut plus défendre les mêmes valeurs par les mêmes moyens. C'est ce thème, je crois, qu'on devrait développer. Je suis convaincu qu'avec un effort de quelques années, à condition qu'il soit mené intelligemment, et avec persévérance, on aurait redressé pour une grande part une mentalité qui a causé à beaucoup d'entre nous, ces temps derniers, de grandes préoccupations.

André Philip. — Il faudrait pour cela que l'armée puisse ne pas être retirée d'Algérie trop tard, afin d'être ramenée en France et que l'on puisse alors, avec les cadres professionnels, avoir des séries de contacts, de discussions, de façon à les amener à prendre conscience des valeurs démocratiques et nationales d'aujourd'hui.

EUROPE DES PATRIES OU EUROPE DES PEUPLES

REALISATION accélérée du Marché Commun dans les faits et dans les esprits, premières manifestations d'une politique commune : voilà certes un bilan largement positif pour une Communauté dont la réalisation complète s'échelonne sur une dizaine d'années. Qui eût escompté des résultats si substantiels, une marche en avant si rapide au moment de l'entrée en vigueur du Traité ? Qui eût osé concevoir de telles espérances au lendemain des transformations politiques qui ont amené à la tête du Gouvernement et de l'Etat français des hommes dont les « sentiments européens » n'étaient point, c'est le moins qu'on puisse dire, d'une ardeur sans limite ?

Les pessimistes ne se tiennent pas, néanmoins, pour satisfaits ni rassurés. Si tout le monde aujourd'hui est « européen », disent-ils, y compris les adversaires de la veille, n'en concevez-vous aucune inquiétude ? Il y a plusieurs manières d'être européen. « Leur » Europe n'est pas la nôtre. C'est « l'Europe des patrons », c'est « l'Europe des patries » et la seconde, en réalité, n'est que le déguisement de la première. « Je ne mange pas de ce pain-là, moi, Monsieur. »

Si l'on écarte toute polémique ou controverse doctrinale, pour examiner les faits, la vérité paraît plus nuancée. Dans la formulation de certaines objections de principe, il peut se glisser bien des *a priori*. Et pour quelques vraies difficultés, il y a peut-être beaucoup de faux problèmes.

L'EUROPE DES AFFAIRES

« L'Europe des affaires » ? La formule peut se prononcer sans rictus. Il est vrai que les affaires sont en avance aujourd'hui sur les Institutions et sur les Gouvernements. Elles sont un peu le moteur du Marché Commun. Mais, tant que ce moteur travaille — ce qui est généralement le cas aujourd'hui — dans le sens de l'expansion et de la modernisation de l'économie, y a-t-il lieu de tant s'émouvoir ? Il ne peut y avoir de cartellisation lorsque la pression concurrentielle est très forte, lorsque l'expansion rend difficile le maintien de prix artificiellement élevés ou le partage des marchés. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas se préoccuper des risques des ententes et des abus de « positions dominantes », ni élaborer dès maintenant les règles d'une saine politique de concurrence. La Commission y travaille.

Elle soumettra, sans doute à la fin de l'année, au Conseil des ministres, un projet de règlement pour les articles 85 et suivants du Traité. Elle est décidée à appliquer très fermement ses principes et, s'il le faut, à intervenir chaque fois qu'elle sera saisie de plaintes ou constatera elle-même des infractions à ces principes, que les Gouvernements nationaux sont présentement chargés de faire respecter.

UNE EUROPE LIBERALE ?

L'Europe libérale ? Il faut s'entendre. Avec ou sans Marché Commun, l'évolution d'ensemble du commerce mondial conduit inéluctablement à l'abolition des restrictions quantitatives vis-à-vis des pays industrialisés, à la réduction générale des droits de douane. Mais, nous l'avons dit, le Traité va beaucoup plus loin que la suppression des obstacles aux échanges. Il vise à réaliser une véritable intégration des économies, grâce à une politique économique commune. Sur ce point, des déviations sont possibles, comme le fait justement remarquer la *Revue de l'Action Populaire* (1) ; d'aucuns, que hante le souvenir d'un libre-échange universel, tel qu'on le pratiquait au XIX^e siècle, en viennent à penser que la libération des échanges, par elle-même, conduirait nécessairement à l'intégration économique ; ce schéma bien simple, séduisant encore pour tant d'esprits ne rend pas compte de la réalité présente. L'unité économique internationale au XIX^e siècle, pour autant qu'elle ait jamais existé, était très différente d'une intégration au sens propre du terme. L'intégration implique une solidarité, une inter-dépendance, tout un faisceau de liens organiques, dont les échanges internationaux n'ont guère donné l'exemple.

Il est vrai que le libéralisme coule à plein bord. Il se traduit d'une autre manière : par une conception très « orthodoxe » du rôle de l'Etat, dont on tend à limiter les interventions directes dans l'économie pour en faire le garant d'une concurrence loyale et le régulateur de l'activité économique. Cette conception, à laquelle paraît s'être ralliée la France, peut être contestée. Mais, si on prend soin d'écarter la querelle d'école entre libéralisme et dirigisme, elle est compatible dans la pratique, avec

(1) Cf. l'article du R.P. Weydert dans la revue de l'Action Populaire (février 1960, p. 172).

une orientation efficace de la vie économique — à partir, notamment, des propositions de politique conjoncturelle que nous avons résumées plus haut. Elle est compatible également avec un certain degré de « planification » — si l'on veut bien se contenter de la chose en évitant le mot inacceptable aux yeux de la majorité de nos partenaires — qui peut se concrétiser par la création de « commissions de modernisation européennes pour les industries de base ». Les mécanismes compensateurs et les moyens financiers collectifs du Traité de Rome ne relèvent en vérité ni du libéralisme ni du dirigisme. Ils permettent, sans doute, de dépasser ce vieil antagonisme en une synthèse originale. Il appartiendra aux Institutions communes de la dégager jour après jour, en définissant une politique commune, adaptée aux circonstances, et en établissant en tant que de besoin des « priorités » entre les divers objectifs du Traité au service de ces deux buts fondamentaux que sont une expansion continue et une élévation accélérée du niveau de vie.

DES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES

Autre faux problème, à mon avis : celui de la supranationalité. L'important n'est pas d'instituer partout et pour tout des autorités supérieures aux États nationaux, ayant la possibilité juridique de les contraindre à l'obéissance. L'expérience a montré les limites de leur pouvoir. Par contre, elle a confirmé la nécessité, pour des raisons d'efficacité plutôt que de doctrine, d'institutions communautaires. La supra-nationalité ? Je dirais volontiers : « laissons le système, gardons la méthode ». Le problème, pratiquement, se ramène à ceci : il faut qu'il y ait quelque part un organisme ayant une vue d'ensemble des problèmes, qui ne se ramène pas à une somme de vues nationales, mais qui soit véritablement une vue commune. Il faut, d'autre part, qu'il y ait un Exécutif, quelle que soit sa structure, capable de *décider* et d'agir dans l'intérêt commun, sinon c'est la paralysie où des coalitions éphémères qui ne permettent que de mauvais compromis.

On a pu dire des Institutions du Marché Commun qu'elles étaient moins supra-nationales et plus communautaires que celles de la Haute-Autorité. En tout cas, l'expérience prouve qu'elles peuvent être suffisamment communautaires pour permettre une action efficace. La Commission (1) propose et le Conseil dispose. Mais, en fait, la Commission participe à la décision et peut, dans une large mesure, l'orienter. Je n'en voudrais qu'un exemple : celui de la politique commerciale. L'attitude préconisée par la Commission vis-à-vis du problème de la zone de libre échange, dès le mois de mars, puis en septembre dernier, après avoir été en but à des critiques

contradictoires, a été finalement retenue, je l'ai dit, par le Conseil des ministres les 23 et 24 novembre : dans la pratique, il y a peu de différence entre une supra-nationalité assouplie, et une coopération inter-gouvernementale renforcée.

UNE EUROPE FRANCO-ALLEMANDE ?

« L'objection institutionnelle » n'est pas levée pour autant. On la retrouve sous d'autres formes, qui, elles, peuvent susciter des inquiétudes légitimes. Il y a d'incontestables dangers à concevoir l'Europe sous la forme d'une entente franco-allemande. Que cette entente soit la clé de voûte de la construction européenne, c'est un fait. Que l'accord fondamental entre le chancelier Adenauer et le général de Gaulle ait permis de renforcer la coopération des deux peuples jusqu'à en faire une nouvelle entente cordiale, qui ne se réjouirait de cette prodigieuse innovation ? Mais il faut tenir compte des susceptibilités des autres pays européens à l'égard de tout ce qui pourrait avoir l'apparence d'un Directoire franco-allemand. Il faut se souvenir de la fragilité des alliances, fondées sur l'entente entre les hommes, quand elles ne prennent pas appui sur la pérennité des Institutions. Il faut enfin se souvenir qu'à terme, une conception trop « franco-allemande » de l'Europe, dans la mesure où elle peut nuire à la construction européenne, risque de compromettre la coopération franco-allemande elle-même. (Celle-ci non plus que celle-là ne résisterait point à de sérieuses divergences sur la politique atlantique.)

DE L'EUROPE DES « PATRIES »...

D'aucuns font observer avec M. Maurice Faure que l'on a fait jusqu'à présent le plus facile, que le véritable « rendez-vous » européen sera celui de l'élaboration d'une politique économique, sociale, agricole, commerciale commune. Le Marché Commun sera-t-il exact à ce rendez-vous ? Les sceptiques estiment qu'il est trop tôt pour l'affirmer. Et ils aperçoivent à l'horizon des risques de dislocation. Les succès obtenus jusqu'à ce jour reposeraient à leurs yeux sur une équivoque à la faveur de laquelle deux tendances ont pu, momentanément, cohabiter : les partisans d'une Europe vraiment communautaires y trouvent leur compte aussi bien que les tenants d'une coopération inter-gouvernementale, les protagonistes de la politique commune, comme les adeptes d'un libre-échange à six, simple étape vers un libre-échange mondial. Les épreuves décisives approchent : la décision sur la politique agricole commune apparaît dans cette perspective comme le test le plus significatif ainsi que celle qui a trait à l'accélération nécessaire du Marché Commun. Quand ces décisions seront prises, mettant fin aux doutes à l'intérieur, à l'attentisme au dehors, l'Europe aura atteint ce point de

(1) Organe exécutif indépendant des gouvernements qui correspond à la Haute Autorité de la C.E.C.A.

« non-retour », qui fera d'elle une construction vraiment irréversible. La mort de la zone de libre-échange ne signifie pas en effet le relâchement des pressions extérieures (des propos récents de M. Mac Millan laissent penser que l'hostilité britannique ne désarme pas) ni la disparition des risques de dissolution du Marché Commun dans un libre-échangeisme, qu'il soit atlantique ou européen. Pour reprendre l'expression d'un des responsables de la Communauté, l'Europe est dans la situation d'une armée qui se battant aux frontières dégarnit trop son centre. Les impératifs urgents de ce combat, devenus prioritaires, du fait des circonstances, ne doivent pas faire oublier la nécessité du renforcement interne de la Communauté. Comme le soulignait justement le second mémorandum de la Commission : « le renforcement de la Communauté n'est pas seulement un objectif interne. Il est la condition même de la possibilité pour elle de pratiquer une politique libérale » (1) envers le monde extérieur. Ce renforcement exige qu'on assure et maintienne dans la réalisation du Marché Commun l'équilibre soigneusement établi dans le Traité entre la libération des échanges, l'unification des politiques économiques, et la définition des règles de concurrence ou plus exactement d'une politique d'ensemble — vis-à-vis des ententes privées comme à l'égard des législations et des réglementations des Etats — assurant une véritable égalité des chances entre les producteurs, entre les régions, entre les pays. Pour surmonter les difficultés inhérentes à ces tâches, les gouvernements auront besoin d'affirmer à chaque instant leur volonté politique de construire l'Europe unie.

En bref, le démarrage spectaculaire du Marché Commun ne saurait dispenser de renforcer politiquement l'Europe des Six. Les résultats non-négligeables que nous avons évoqués demeurent des résultats fragiles. La Communauté Européenne n'en est encore qu'à ses débuts. A terme, le succès du *marché unique* dépendra des progrès accomplis dans la voie de la *Communauté Economique*.

...A L'EUROPE DES PEUPLES

C'est le moment de se souvenir de la distinction fondamentale que M. Henri Frenay a justement mise en lumière dans « *L'Europe au défi* » (2) : « Après un siècle d'expérience, le nationalisme peut être jugé à ses fruits. Ils sont amers et, cependant, l'arbre qui les a portés n'est pas mort. On peut chaque jour encore apprécier sa vigueur. Le devoir est de l'abattre... Le nationalisme tire sa force d'une redoutable confusion des sentiments, elle-même engendrée par la confusion

des mots. Des hommes et des femmes innombrables ont été à leur insu formés dans cette idée que le patriotisme au sens noble du terme trouve légitimement son expression dans le nationalisme. Il n'est pas de devoir plus urgent que de dissiper cette confusion. Nous ne nous faisons aucune illusion sur la difficulté de la tâche. Ce sont des réflexes qu'il faut tempérer, des habitudes de penser qu'il faut répandre. » Ainsi que le remarque encore M. Frenay : « Dès l'instant où l'on admet que le pouvoir prend sa source dans la nation et non pas dans le peuple, qu'il n'est donc lié à aucune finalité qui lui soit supérieure, on admet en même temps l'état omnipotent, le cloisonnement du monde en sociétés fermées, le désordre international, la dictature et la guerre... La souveraineté populaire, contrairement à la souveraineté nationale, ressent l'interdépendance des peuples et la communauté de leurs aspirations essentielles. Elle doit se substituer à la souveraineté nationale. »

L'Europe des patries est en réalité pour beaucoup de ceux qui la préconisent une Europe des nationalismes. Tout ce que nous demandons, c'est que ses protagonistes la conçoivent dans l'esprit communautaire qui avait inspiré cette définition d'un haut dignitaire de l'Eglise de France : « L'Europe doit être une symphonie vivante de patries. » De la petite patrie, qui est « la terre et les morts », à la grande patrie européenne où s'enracinent les fondements de notre culture et de notre civilisation, il n'y a point solution de continuité. L'universel ne s'atteint qu'à travers le singulier. Et le patriotisme national reste un trait d'union nécessaire entre des valeurs qui s'enrichissent de leur diversité même. Mais dès lors que la nation se replie sur elle-même, elle se tourne contre elle-même en se tournant contre les autres. Il faut remplacer le nationalisme qui divise par le patriotisme qui unit.

« Quand la lutte s'engage entre les peuples et la Bastille, c'est toujours la Bastille qui finit par avoir tort. » déclarait le général de Gaulle à Alger, le 14 juillet 1943. Il en ira de même des citadelles des Etats-Nations lorsque les peuples européens auront pris conscience de leurs intérêts communs, de leur destin commun. Le général de Gaulle ne l'avait-il pas pressenti lorsque le 25 juin 1950, il proclamait : « C'est un référendum solennel de tous les Européens libres qui doit donner naissance à la Fédération, tracer son domaine, créer ses institutions ? »

Il importe que tous les citoyens de ce pays comprennent que le Marché Commun les intéresse très concrètement dans leur vie quotidienne, que le chemin de l'expansion, et de la vraie grandeur, que le chemin de la justice sociale passent aujourd'hui par l'Europe. L'Europe a besoin d'une France forte, prospère et stable. La France a besoin de l'Europe. L'Europe a besoin de chacun d'entre nous.

Jacques MALLET.

(1) Les Six ont accepté le principe d'une réduction générale de 20 % des droits de douane dans le cadre du G.A.T.T. d'ici 1962 (projet Dillon).

(2) Tribune libre de Plon, n° 42 (p. 45).

Les catholiques, le communisme et les crises 1929-1939

Sur le thème : « Les catholiques, le communisme et les crises de 1929 à 1939 », René Rémond publie dans la collection « Kiosque » aux Editions Armand Colin, un recueil commenté de textes choisis dans les journaux d'inspiration chrétienne de l'époque. Nous présentons à nos lecteurs l'introduction de ce livre qui paraîtra prochainement en librairie.

L'OBSERVATION des tendances qui composent, ou divisent, l'opinion catholique française, oriente le regard vers ce point de l'histoire où se rejoignent religion et politique. Aboutissant à des options toutes temporelles, elles débordent manifestement les limites du religieux ; cependant, si politiques qu'ils soient, leurs engagements ne sont jamais exempts de considérations religieuses. C'est précisément la compénétration de ces deux ordres de réflexion qui fait l'originalité des débats intellectuels et politiques entre catholiques : les tendances qui les regroupent ne sont ni entièrement apolitiques, ni complètement politiques. Au vrai, la rencontre entre le politique et le religieux s'opère plus fondamentalement au plan des philosophies politiques : les opinions divergent sur le rôle des chrétiens dans la société moderne. La forme que doivent prendre les rapports entre l'Eglise, société religieuse investie d'une mission essentiellement surnaturelle, mais aussi institution sociale, groupement d'hommes inscrit dans un temps, et la société civile emportée par un mouvement historique vers un avenir encore inconnu, voilà ce qui détermine l'opinion catholique. Depuis plus d'un demi-siècle, il est usuel d'opposer des catholiques de gauche à des catholiques de droite. Expressions doublement contestables : elles prêtent aux deux blocs une consistance et une homogénéité qu'ils n'ont pas ; la diversité des nuances s'enferme mal dans cet espace à deux dimensions. D'autre part cette gauche et cette droite, précisément parce qu'elles tirent leur principe de considérations religieuses, ne se laissent pas réduire à la gauche et à la droite politiques : elles sont d'une autre espèce. Ces réserves énoncées, admettons la distinction, sous bénéfice d'inventaire.

La démocratie, la question sociale et la paix

Cette droite et cette gauche, sur quoi s'opposent-elles ? A première vue les questions qui font éclater leur désaccord ne sont pas différentes de celles qui divisent l'opinion française sans acception de confessions. Vers 1930, elles se ramènent grossièrement à trois terrains : politique, social, international. Le régime divise encore : quarante années après l'invitation pontificale au Ralliement, une fraction des catholiques n'a, au fond de soi, pas encore pris son parti des institutions politiques que la France s'est données depuis la Révolution. C'est qu'il y va de beaucoup plus que de la forme et de l'appellation républicaines : de la démocratie politique, des principes qui la fondent, des conséquences qu'elle entraîne et qui semblent à la droite du catholicisme incompatibles avec une certaine interprétation des applications temporelles du dogme catholique.

D'autres adhèrent sans réserve à la démocratie, tantôt parce que c'est le régime établi et que le bon sens commande de reconnaître le fait accompli, tantôt comme à un régime en soi préférable aux autres pour sa conformité supposée avec l'inspiration du christianisme. Vers 1930, la querelle du Ralliement n'est pas éteinte entre ces deux groupes de catholiques. Par la condamnation de *L'Action Française* (décembre 1926), le Saint-Siège vient de renouveler impérieusement l'invitation à se rallier : mais, à côté des réfractaires déclarés, beaucoup réservent dans le secret de leur conscience leurs préférences et feront de piètres défenseurs du régime, si d'aventure il court quelque péril.

En 1930, en dépit des remous suscités ici ou là par l'activité du syndicalisme chrétien et de conflits fréquents entre patronat catholique et tenants du catholicisme social, la question sociale divise peut-être moins. Depuis quarante années (1891 : *Rerum novarum* ; 1931 : *Quadragesimo anno*), les autorités religieuses ont si souvent fait connaître leurs positions qu'il est difficile, au moins à des catholiques notoires, de feindre l'ignorance des enseignements pontificaux : on peut ne pas les appliquer, mais il est difficile de prêcher le contraire. Le catholicisme social est en passe de devenir officiel : les leçons des Semaines sociales se donnent devant un parterre d'évêques. Au plan des mouvements et des institutions représentatives du catholicisme, la ligne de partage ne laisse apparemment à droite qu'une faible minorité : la Fédération Nationale Catholique (F.N.C.) dont l'orientation générale est indubitablement réactionnaire et dont le chef ne s'embarrasse pas pour déguiser le fond de sa pensée, se rallie, après un temps d'hésitation, à la réforme des Assurances sociales et fait campagne pour l'application de la loi. Si les controverses rebondissent à partir de 1934, c'est à propos du communisme et des rapports à établir — ou à rompre — avec les communistes.

L'unanimité est loin de se faire sur le troisième terrain : les questions internationales. C'est là que la querelle est la plus vive, là aussi qu'elle est la plus récente. L'orientation imprimée à la diplomatie romaine depuis Benoît XV, les enseignements pontificaux sur le devoir international des catholiques ont fait naître chez beaucoup un conflit de devoirs entre l'intérêt national tel que l'interprètent les docteurs attirés du nationalisme français, et la fidélité au Saint-Siège. Le trouble de nombreux catholiques n'est pas niable, les textes le démontrent, comme leur abondance atteste la place exceptionnelle prise dans ces années par la politique internationale dans les préoccupations de la France entière. Cette troisième ligne de partage trace un sillon douloureux dans l'opinion catholique.

D'un problème à l'autre des affinités se révèlent, des solidarités se nouent entre les positions, commandées et expliquées par des options sur une question plus fondamentale encore que la forme du régime, les rapports entre patrons et salariés, ou l'organisation de la paix : l'attitude à l'égard du changement historique et de son produit, la société moderne. Depuis plus de cent ans deux attitudes d'esprit s'affrontent : intransigeance immuable et adaptation compréhensive. Leur dialogue, ou leur malentendu, n'est pas clos : il se poursuit, d'âge en âge, avec des vicissitudes variées et d'imprévus retours de fortune pour l'une ou l'autre tendance.

Un second ralliement

En 1930, Rome pèse de tout son poids en faveur de la conciliation avec le régime et du rapprochement avec la société moderne. Pie XI a pris l'initiative d'un

second Ralliement qui a plus de chances de réussir que le premier : le clergé y est spontanément hostile, la Séparation a renforcé l'autorité romaine sur l'Eglise de France, enfin Pie XI est résolu à briser les résistances. Les mesures contre l'*Action Française* (1926), la « mise au pas » de *La Croix* (1927), le prouvent éloquemment. *Quadragesimo anno* réaffirme et enrichit la doctrine sociale (1931). Surtout ce second ralliement est moins politique et va plus loin : il obéit moins à des considérations d'opportunité tactique qu'à des préoccupations apostoliques. Il ne vise pas à reconstituer avec les nouvelles puissances l'alliance dénoncée avec les anciennes : il s'agit d'assurer l'indépendance de l'Eglise. Très significative est à cet égard la sollicitude dont la Hiérarchie entoure la jeune Action catholique, comme son souci de la préserver des compromissions et des contaminations avec les partis et les ligues. Néanmoins les mouvements d'Action Catholique doivent encore composer avec d'autres organisations plus anciennes qui relèvent d'une autre conception des rapports entre les catholiques et la société. Deux notions différentes coexistent : celle qu'incarne la F.N.C. unit tous les catholiques sur le terrain de l'action civique et les amène parfois à se comporter comme un groupe de pression pour défendre les libertés religieuses menacées par le laïcisme ; l'autre, dont les mouvements spécialisés de l'Association Catholique de la Jeunesse Française représentent la forme la plus accomplie, pense rechristianiser la société en la prenant telle qu'elle est et en acceptant tout ce qu'elle propose de valable. Le conflit entre ces deux formes éclaire certains des épisodes de la période.

Fertiles en problèmes, riches d'expériences de tous ordres, les années 1930 dessinent-elles une certaine courbe ? Au début de la période, la fraction la plus ouverte, ou la plus avancée, du catholicisme, forte du soutien de Rome, prend une conscience plus claire de ses déterminations et de leurs conséquences, et s'ehardit à mesure : des publications nouvelles naissent, les anciennes se développent. Mais une convergence d'indices donne l'impression qu'à partir de 1936 la tendance adverse relève la tête et trouve des appuis considérables : une contre-offensive se développe dont telle publication fondée naguère à la demande de Rome fait les frais. A l'encouragement succède le désaveu, au ralliement le raidissement. Vieillesse du pontificat, changements dans l'entourage, inquiétude suscitée par les progrès du communisme ? Tous ces facteurs ont sans doute additionné leurs effets : toujours est-il que l'orientation de fond semble s'être renversée. La période qui s'ouvrait sur la condamnation de la philosophie maurrassienne s'achève sur la levée de la condamnation. Rapprochement symbolique. Ce n'est pas le moindre intérêt de cette dizaine d'années que d'inscrire dans leur espace une courbe presque achevée. Mais, dans l'intervalle, la tendance libérale affermit ses positions, élargit son audience, conquiert droit de cité dans l'Eglise.

L'Aube

quotidien du matin

LA CROIX-ROUGE BOMBARDEE

Il y a 30 morts ! sans doute,
mais ce ne sont que des Ethiopiens

(Les journaux)

**Y A TOUT DE MÊME
AUTRE CHOSE A FAIRE
QUE DES PROLÉTAIRES
ET DES MERCENAIRES**

clans ont l'air d'attendre que quelque jour d'aujourd'hui tout ira mieux, en attendant dans le noir et le froid que c'est à cette
attention. Pendant qu'on conditionne que l'Europe sera à
un service à la paix, on se laisse aller à la paix
sur le déclinant le feu sur. Si l'Afrique avait et même
n'importe, elle le localiserait et elle comme l'Inde ne s'en peut
allant, elle le transformait en elle, pas jeter dans une guerre
une expédition coloniale. Et qui s'agit à créer d'autres
détournant de l'Europe, une fois de guerre, un prolétariat dans
cette fausse exaltation. Tel est le périssement et un mécontentement en
même jour des gens qui se font l'Amérique noire.

**L'attaque aérienne
de l'hôpital établi
dans le Sud éthiopien
a fait trente morts
et 52 blessés
dont deux Suédois**

Un divorce en Orient

**LE LIBAN
s'éloigne
de la France**

Pas d'accusations importantes
contre la puissance mandataire
mais c'est le mandat qui pèse
et on entre le sort de l'Irak

**Sous les débris du mur
de la côte de St-Germain
on a retrouvé hier
trois nouveaux cadavres
ce qui porte à cinq
le nombre des victimes**

Un débat essentiel
de la démocratie chrétienne :
de l'un à l'autre
on retrouve les mêmes hommes, un fonds commun de
préoccupations et de thèmes. La nouveauté en 1930
est que la démocratie chrétienne ne représente plus
l'extrême-gauche du catholicisme, comme au temps des
abbés démocrates. Mounier, par exemple, n'est pas dé-
mocrate chrétien : la controverse qui l'oppose à Paul
Archambault, en 1934, est à cet égard des plus éclai-
rantes. A gauche on reproche aux démocrates chré-
tiens de reconstituer autour d'une certaine conception
de la démocratie une confusion analogue à celle qu'ils
reprochent à la droite traditionnelle. Il est vrai que
dans une certaine mesure la position de Francisque Gay,
directeur à la fois d'un journal d'information religieuse
et d'un journal politique, citant dans *L'Aube* les arti-
cles de *La Vie Catholique* et réciproquement, ressem-
ble étrangement à celle du général de Castelnau repre-
nant dans *La France Catholique* les diatribes dont il
avait donné la primeur à *L'Echo de Paris*. A l'extrême-
gauche s'esquissent des tentatives de syncrétisme, dont
on aurait tort de surestimer l'importance, entre com-
munisme et christianisme. Encore ce schéma est-il loin
de restituer la diversité des points de vue et la variété
des tendances.

« L'Aube » fut le quotidien de choc des démocrates d'inspiration chrétienne.

Panorama des tendances

Si, fondamentalement, le dialogue oppose deux gran-
des tendances, sur les questions plus politiques la masse
des catholiques se fractionne en un plus grand nom-
bre d'écoles de pensée : Joseph Folliet croit pouvoir
en dénombrer jusqu'à dix en 1939 ; sans atteindre un
chiffre aussi élevé, une observation un peu attentive
aux nuances en discerne aisément une bonne demi-dou-
zaine en 1930. A l'extrême-droite, faut-il encore men-
tionner *l'Action Française* ? Rejetée en dehors de
l'Eglise, tous liens publics rompus, elle ne peut plus être
considérée comme une des expressions authentiques du
catholicisme français. Mais son influence, si elle dé-
cline, n'est pas éteinte : elle s'exerce encore sur d'im-
portants secteurs par le canal d'une presse, notamment
en province, nombreuse, tenace, combative, qui fait
une guerre opiniâtre aux catholiques démocrates.

A côté du nationalisme intégral retranché pour son
paganisme s'étale largement un nationalisme dont les
positions, pour être ordinairement moins fondées en
doctrine, ne diffèrent guère de celles de l'Action Fran-
çaise : ce nationalisme est celui de la droite conserva-
trice qui associe une défense sourcilieuse de l'ordre so-
cial existant à une animosité constante contre l'esprit
de Genève, *L'Echo de Paris*, lu par un public composé
en majorité de catholiques, est un des porte-paroles de
cette tendance : que le général de Castelnau, chef de
la F.N.C., le prenne comme tribune chaque fois qu'il
a un compte à régler avec d'autres catholiques illustre
à merveille la confusion persistante des plans et la sur-
vivance d'un temps où conservation politique et dé-
fense catholique allaient de pair. C'est contre cette col-
lusion de la droite et de l'Eglise que s'insurgent les
démocrates chrétiens : ils se reconnaissent à la sincé-
rité de leur adhésion à la démocratie, à leur orienta-
tion sociale, et à leur fidélité aux directives pontificales
sur la paix. Vers 1930, le catholicisme social dont une
branche puisa longtemps son inspiration dans une phi-
losophie contre-révolutionnaire, coïncide dans l'ensem-

La presse catholique

A chacune de ces tendances correspondent des publi-
cations périodiques dont le rôle est essentiel dans leur
existence. Elles n'en sont pas seulement le reflet : elles
les aident à se constituer, leur permettent de prendre
conscience de leurs particularités. Faute de trouver dans
l'Eglise des supports analogues à ceux dont disposent
les tendances politiques ou syndicales, les tendances de
l'opinion catholique se regroupent spontanément autour
des journaux. Depuis que le catholicisme français est
entré dans l'âge de la presse avec Lamennais, les pé-
riodiques ont toujours été l'expression la plus visible
de ses divergences internes et leur principal mode d'or-

ganisation : l'histoire tumultueuse, passionnée, des luttes internes du catholicisme français pourrait s'écrire presque uniquement avec des titres de journaux depuis *L'Avenir* et *L'Ere Nouvelle* jusqu'à *La France Catholique* et à *Témoignage Chrétien* en passant par *L'Univers*, *Le Correspondant*, les abbés démocrates, la Bonne Presse et les revues des éditions du Cerf. C'est un trait caractéristique des époques où le catholicisme fait preuve d'un regain de vitalité que l'apparition de nouveaux organes de presse : le développement des périodiques semble en particulier aller de pair avec toutes les tentatives de ralliement ; entre l'Eglise et la société, le journal est l'intermédiaire naturel.

Le pontificat de Pie XI (1922-1939) est une période faste entre toutes pour la presse catholique. Une liberté plus grande dans l'Eglise ménage des conditions favorables : dans tel ou tel cas, le Saint-Siège lui-même encourage expressément les initiatives. Chaque année, ou presque, voit l'apparition d'un nouveau journal. 1924, *La Vie Catholique* ; 1925, *La France Catholique* ; 1927, *Politique* ; 1928, *La Vie Intellectuelle* ; 1932, *L'Aube* et *Esprit* ; 1934, *Sept* ; 1935, *Terre Nouvelle*. Certes, cette chronologie énonce pêle-mêle revues et journaux, hebdomadaires et quotidiens ; surtout elle amalgame publications strictement catholiques et revues non confessionnelles, périodiques religieux et organes politiques. Mais, outre que la frontière entre les uns et les autres n'est pas toujours facile à tracer, ces publications ont un caractère commun : elles surgissent dans un secteur jusqu'alors assez défavorisé pour les moyens d'expression ; leur apparition, conjuguée avec le changement d'orientation imposé à des publications plus anciennes, telle *La Croix*, ruine le monopole de fait dont disposait jusqu'alors la presse conservatrice ou nationaliste et contrebat efficacement son influence sur l'opinion catholique. La paternité directe ou lointaine de presque tout ce qui s'accomplira après 1945 revient à cette presse des années 1930. Le nombre n'augmente pas seul : le rayonnement s'étend, la qualité intellectuelle s'élève aussi. Un journal comme *Sept* a tenu pendant près de quatre années une place éminente, dégageant une ligne originale, ralliant des sympathies, s'imposant à l'estime, marquant une génération : son influence n'est pas éteinte aujourd'hui.

Les leçons des textes

Parmi les milliers de périodiques catholiques, les textes représentatifs de l'état d'esprit et des préoccupations des principales tendances ne se trouvent habituellement sous la plume des journalistes qu'à propos d'événements marquants ou à l'occasion de controverses polémiques. C'est un fait que bon nombre des textes les plus intéressants ou les plus significatifs ont quelque rapport avec la démocratie chrétienne : elle est au cœur des débats parce qu'elle dénonce les conventions anciennes ; prise à partie de droite et de gauche, elle a souvent les positions doctrinales les plus

originales et toujours la position pratique la plus malaisée.

La proportion des textes polémiques dans cette presse d'inspiration chrétienne est importante : ce n'est qu'un reflet de la fréquence des controverses, d'une violence souvent extrême, qui éclatent entre tendances. Elles s'éteignent pour reprendre un peu plus tard ; il en est qui rebondissent après un silence de plusieurs années, tant elles ont laissé de ressentiments. Cette violence, ces soupçons, ces procès, promesses d'intentions, sont aussi un trait du climat de l'époque. Les débats de doctrine dégénèrent presque inmanquablement en polémiques personnelles.

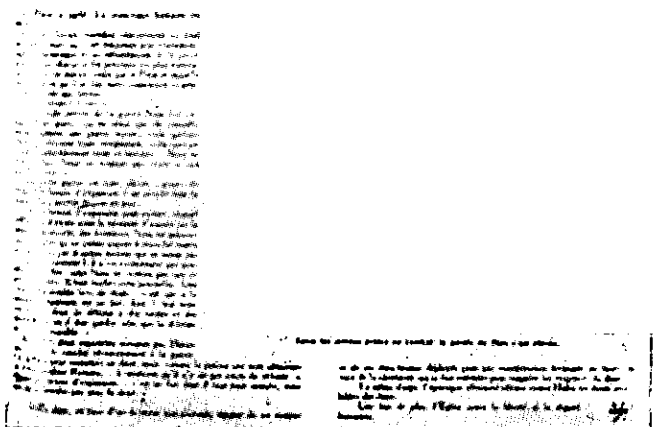
Le tour personnel des controverses est un autre trait qui retient l'attention : c'est qu'elles mettent aux prises les mêmes personnes. Le cercle est relativement étroit, les mêmes noms reviennent souvent, journalistes, écrivains, dirigeants d'organisations, qui écrivent beaucoup, souvent dans plusieurs publications, et ont comme pris l'habitude de s'affronter régulièrement. Cependant deux des noms qui reviennent le plus souvent, dont l'un n'est mêlé directement à aucune polémique, si l'autre est

« *Sept* » eut une existence brève mais exerça une influence profonde sur de nombreux catholiques.

★ 2^e ANNÉE ★ VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1935 ★ 0 fr. 50



LA VÉRITÉ
QUI DÉLIVRE



de presque toutes, ne sont pas des noms de journalistes : ce sont ceux d'un clerc et d'un laïc, le cardinal Liénart et le général de Castelnau. Le cardinal Liénart intervint en plusieurs occasions décisives pour définir la doctrine ou rappeler la morale, défendre les syndicats injustement critiqués, mettre en garde contre les Ligues, blâmer la campagne de calomnies qui avait acculé un homme politique de gauche au suicide. Il le fait en toute circonstance avec une fermeté courageuse et lucide. On mesure à travers ces quelques textes la place que le cardinal Liénart tient depuis plus de trente ans dans l'Eglise de France. Le chef de la F.N.C. se comporte en soldat qui aurait l'âme d'un grand inquisiteur : constamment sur le qui-vive, il prend feu au moindre ar-

ticle suspect de défaitisme. Ayant le courage de ses opinions, sans prudence, mais non sans talent, écrivant avec verve, c'est une personnalité haute en couleurs et assez attachante. Le cardinal et le général, le jeune évêque et le vieux militant appartiennent à deux générations. Ils personnifient aussi deux âges du catholicisme français, le général de Castelnau l'alliance de l'ordre social traditionnel et de l'Eglise, le cardinal Liénart l'effort d'une charité intelligente pour rétablir le dialogue entre l'Eglise et la société moderne. La juxtaposition de ces deux tendances, c'est tout le drame et aussi l'extrême intérêt de la période 1929-1939.

René REMOND.

Parmi les nombreux textes de la presse écrite sélectionnés par René REMOND, nous avons choisi de citer un article de la Revue « Politique » dont l'actualité permanente ajoute à l'intérêt historique.

LES RAISONS VÉRITABLES DU RÉSULTAT DES RÉCENTES ÉLECTIONS

(FRONT POPULAIRE 1936)

...Une raison importante du succès des gauches, c'est la crise. Ceux-là mêmes qui aujourd'hui affirment que le « camouflé » et la démagogie communistes, que la « propagande effrénée » des socialistes sont la cause de ce succès, oublient qu'il y a quelques mois, ils se lamentaient à la perspective que la rigueur et la durée de la crise économique favoriseraient, lors des élections, le Front Populaire. Le moment venu, pouvait-il en être autrement ? Il y a actuellement à travers la France d'immenses souffrances que l'existence satisfaite d'autres Français ne devrait pas faire oublier... Comment ces mécontents, légitimement mécontents, n'auraient-ils pas regardé vers des hommes nouveaux, au moins vers des hommes qui, n'ayant pas donné au gouvernement des preuves de leur impuissance, leur apportaient des formules dont l'expérience ne leur avait point encore démontré la vanité ? Ils ont trouvé des hommes nouveaux à l'extrême gauche et à l'extrême droite, et chez les socialistes, des hommes qui leur offraient de transformer des méthodes de gouvernement auxquelles ils n'avaient pas ménagé les critiques. Ils les ont élus. Ils les ont élus aussi, du moins ceux de gauche, et en très grand nombre, parce que la masse de notre peuple est fortement attachée à la République et qu'elle a cru la République menacée, parce que la masse de notre peuple tient ardemment à certaines libertés, et qu'elle a cru ces libertés en danger. C'est le beau travail des Ligues dont nous n'avons jamais cessé de dénoncer ici la maladresse, l'imprévision, l'impuissance... Enfin voici la troisième des raisons qui méritent, croyons-nous, d'être mise spécialement en lumière, du résultat des élections dernières. Contre des adversaires divisés, mal préparés, aux doctrines trop souvent incertaines, les partis d'extrême gauche ont agi avec énergie, discipline et en esprit d'union...

Comprendrons-nous ?

La crise, l'usure des vieux partis ; le désir d'une politique nouvelle, l'incompréhension et les fausses manœuvres de la droite, de ses journaux, de ses ligues ; l'organisation, la discipline, l'énergie des formations d'extrême gauche, telles sont les causes véritables du triomphe de ces dernières : le reste ne compte pas ou compte peu.

La leçon sera-t-elle comprise ? Le Centre que guident la modération et la raison ne pouvait l'emporter, écrivait avec mélancolie un de nos amis ; mais, ajoutait-il, un jour viendra où, au Parlement, on devra recourir à sa sagesse... Le Centre eût pu n'être pas écrasé s'il avait su promouvoir une politique progressive et énergique, organiser sa propagande, ne pas lier trop souvent sa cause à celle des droites, témoigner plus de jeunesse et d'entrain. J'avoue n'avoir pas grande illusion touchant une évolution et une rénovation du Centre. Mais je souhaiterais que des hommes de Centre, vivant en contact étroit avec les travailleurs, comprenant les aspirations et les besoins de leur temps, alliant au sens des réalités des vues hardies et neuves, animés de la même ardeur de propagande que les militants d'extrême gauche, soulevés, eux aussi, par une mystique généreuse, cessent d'être à la remorque des vieux partis.

Je souhaiterais qu'ils inculquent aux hommes d'intelligence et de bonne volonté que comptent ceux-ci un peu de leur clairvoyance et de leur hardiesse, qu'ils donnent aux hommes de bon sens qu'on trouve dans les partis d'extrême gauche un peu de leur sagesse.

Ainsi rempliraient-ils leur mission. S'ils y manquent, la route sera libre pour les initiatives imprudentes et les réactions violentes, pour l'aventure.

A. Michelin, Politique, mai 1936.

Les paysans veulent épouser leur époque

Le Congrès de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et celui du Cercle National des Jeunes Agriculteurs ont mis en évidence les mécontentements, les déceptions, les tentations de révolte de la paysannerie française. Un militant rural qui est aussi un militant politique donne ici son sentiment sur les causes du malaise agricole.

« **I**L faut que la France épouse son époque ». Proclamation magnifique dont l'excellence « formelle » est évidemment séduisante pour nombre de littérateurs de la presse officielle ou privée, écrite ou parlée.

Cette affirmation du général de Gaulle s'inscrit dans le ton de l'auteur des « Mémoires ». Ce souhait relève d'un homme de progrès. Ce propos est celui d'un Président de la République dont les pensées ne sont point sans rapport avec celles qui président aux gestes gouvernementaux.

Mais, tel qu'il est exprimé, ce langage constitue un vœu, sinon un ordre, et en toute hypothèse, un souhait pour l'avenir.

Or, il ne s'agit plus de l'avenir, mais du présent. L'affirmation du général de Gaulle recouvre une réalité découverte depuis des années par des centaines de milliers de familles paysannes, par des millions de paysans. Point n'était besoin pour eux d'une visite dans le Languedoc : les réalités économiques, culturelles, sociales et pour tout dire humaines de la vie moderne leur ont fait précéder l'auteur des « Mémoires ».

Le général de Gaulle le reconnaît : il ne s'agit pas seulement dans le problème posé par la situation de l'agriculture française d'une question économique due à un rapport de prix, à des structures foncières ou à une organisation de marché ; il faut épouser une époque.

Epouser n'est pas calculer. Epouser a une résonance strictement humaine, fait appel à l'amour et constitue un effort vers un état dont on attend davantage d'achèvement et de plénitude.

C'est pour être des hommes à la mesure de leur époque que les paysans, les paysannes aspirent à connaître les conditions de vie de leurs contemporains, non seulement par une aspiration égalitaire, mais afin de participer pleinement à la vie de la Communauté Humaine.

Et bien des barrages leur sont opposés par la Société Moderne (sans oublier ceux qu'ils se construisent eux-mêmes) dans cette entrée ou cette marche vers un nouveau type de civilisation.

Crise de civilisation

Notre monde se socialise et progresse vers la Communauté. Mais cette évolution ne devrait pas méconnaître la situation respective des uns et des autres et les conditions toutes particulières exigées par leur fonction au sein de la société.

Sans doute, comme l'écrivait J.-M. Dauzier dans « les Cahiers de la République » n'y a-t-il pas « des paysans de droit divin ». Il reste que depuis des millénaires, et aujourd'hui encore, les paysans ont dû tirer du sol non seulement

leur subsistance alimentaire, mais aussi celle des hommes adonnés à d'autres activités.

Et cela leur a imposé des *conditions de vie* que le progrès a rendu particulièrement différentes de celles connues dans d'autres activités économiques.

Je dis bien « conditions de vie » et ne me borne nullement à des problèmes de prix ou de salaires.

Me gardant de toute spéculation abstraite, je veux seulement énumérer *des faits*.

Domaine économique

Le progrès est intervenu en agriculture. Chaque jour, il intervient plus largement grâce aux C.E.T.A., aux efforts de formation professionnelle, de vulgarisation, etc.

Mais ce progrès mécanique est limité par une nature qui apporte le sol, et si on améliore, si on découvre des terres, on ne les crée pas. Le climat modifie les calculs par sa sécheresse, ses inondations ou ses gelées.

Tout ceci, me dira-t-on, est un langage connu et même usé. Soyons donc pratiques et venons-en aux conséquences : d'une part, nous nous trouvons dans le domaine industriel devant une progression des rendements directement proportionnelle aux investissements engagés ; en agriculture, d'autre part, nous sommes en présence d'une production dont les rendements sont limités par les processus d'élaboration biologique et dont le coût augmente avec l'intensification par accumulation de capital (1).

Malgré ces limites, le progrès en agriculture insère l'exploitation agricole dans une économie d'échanges. Elle est devenue à partir d'un sol traditionnel, une entreprise de transformation dont les prix de revient vont obligatoirement se répercuter sur les prix des produits achetés.

De là, le vrai fondement de la querelle de l'indexation. L'exploitation agricole traditionnelle est désormais soumise aux lois de l'entreprise et il lui est impossible de ne pas répercuter les hausses intervenues sur les produits nécessaires pour sa propre production.

(1) Ce qui ne nie pas, au contraire, la nécessité d'incorporer du capital pour doter les entreprises agricoles de la structure permettant de rémunérer travailleurs et capitaux. Pour atteindre cet objectif, d'après les travaux des Centres de gestion et sur la base des prix de 1959, la production par travailleur ne devrait pas être inférieure à 1.800.000 anciens francs, le capital d'exploitation par travailleur nécessaire étant de 3.000.000, la surface des exploitations devrait augmenter aux environs de 20-25 ha en bonne région laitière, à 30-35 ha en région de culture d'élevage et à 50 ha en région de production de viande. Or la production atteint 800.000 anciens francs par travailleur, le capital d'exploitation 2 millions par travailleur et 55 % des exploitations ont moins de 10 hectares !

Sans doute le facteur climatique : bonne ou mauvaise récolte devrait-il intervenir pour corriger les prix, et un correctif sur ce point serait volontiers accepté par l'agriculture à condition que les débouchés en cas de bonne récolte soient assurés.

Mais il faut être singulièrement réactionnaire, c'est-à-dire figé dans le passé, pour nier l'évidence d'un progrès qui soumet les prix de revient agricoles aux fluctuations des produits industriels qui lui sont nécessaires professionnellement.

Je viens de parler, au paragraphe précédent, de *débouchés*, et il me semble que certains propos, provenant d'hommes dits de progrès, s'opposent bizarrement à leur langage international.

Sans doute peut-on, en considérant une personne prise isolément, parler de l'inélasticité de la demande en produits alimentaires. Mais il y a l'Afrique, l'Asie ; et en Europe, en France même, des estomacs qui accepteraient volontiers un peu plus de nourriture. Le rapport de la F.A.O. est éloquent à ce sujet, et je n'insisterai pas plus, sinon pour dire que nous n'avons pas le droit humainement, d'affirmer que la production ne peut plus trouver de débouchés aussi longtemps que les avocats de cette thèse ne seront pas allés faire un séjour dans certains pays qu'ils connaissent bien, pour y vivre un an au régime alimentaire des habitants. A leur retour, ils nous diront s'il faut limiter la production ou modifier le système capitaliste qui préside aux échanges entre nations !... qu'il s'agisse de produits alimentaire ou d'autres !

Des producteurs liés aux consommateurs

L'économie d'échanges ne lie pas seulement les exploitants agricoles aux producteurs industriels. Elle les rend associés et solidaires du pouvoir d'achat des consommateurs. L'inélasticité des besoins alimentaires des consommateurs bien nourris ou bien pourvus n'a aucune conséquence sur les prix. Mais toute diminution de pouvoir d'achat d'une famille dont l'essentiel du revenu est consacré à l'achat de produits alimentaires a une conséquence immédiate et considérable.

Tous les arboriculteurs lyonnais savent, comme moi, les conséquences d'une grève, des fins de mois, sur la vente des fruits au marché lyonnais du quai Saint-Antoine. Et ceci ne s'observe pas seulement dans la région lyonnaise et n'est pas limité au secteur des fruits. L'inélasticité de la demande provient souvent de la faiblesse du pouvoir d'achat de la masse des consommateurs, comme aussi de son manque d'information.

Ainsi l'agriculteur devient solidaire des salariés dans la mesure où il perçoit que ses possibilités de vente sont liées au pouvoir d'achat de la masse des consommateurs.

Cette perception est chaque jour plus sensible. Qu'on me permette de dire que la réciprocité me paraît plus lente alors que l'agriculteur est aussi consommateur du fruit du travail des salariés ou membres de professions libérales.

Conséquences humaines de l'entreprise-exploitation

L'exploitation familiale traditionnelle a assuré la vie de la famille de l'exploitant... en des temps passés !

Subvenant aux besoins économiques et financiers sur le plan alimentaire, sur le plan chauffage, textile, même éclairage

par les seuls produits de l'exploitation, leur procurant par l'école communale et le folklore local, les moyens culturels nécessaires à une présence humaine dans une communauté rurale vivant en autarcie, l'exploitation a eu valeur familiale.

Dans le monde moderne, elle est devenue entreprise soumise aux lois du marché et de l'échange. Mais la famille est demeurée dans l'entreprise, quant à son implantation géographique et ceci pose de gros problèmes.

Le progrès ne se traduit pas seulement par la moissonneuse-batteuse ou le tracteur, mais par la nécessité d'une formation générale plus poussée des enfants, par l'éclairage, l'adduction d'eau, les moyens de loisirs et de culture.

Or, le sol intervient dans la localisation de l'entreprise agricole. Terres, prés et bois séparent les entreprises-exploitations qui sont aussi des habitations, créant des kilomètres entre l'enfant et le collège, entre le château-d'eau et la cuisine, le transformateur et le moteur électrique, la route goudronnée et la ferme, etc.

Et la rentabilité maximum de l'entreprise agricole, telle qu'elle se trouve dans l'immédiat en France, entreprise située au milieu ou à proximité de ses terres, s'accompagne d'un coût anormal des moyens de communication, de scolarité, de loisirs, de distractions culturelles.

Ce n'est pas faire injure à l'école primaire que de dire qu'un enfant s'y sclérose à dix ans, et les instituteurs eux-mêmes conseillent honnêtement l'envoi en 6^e. Ceci signifie la pension, et sur un plan humain, pour un âge particulièrement critique, l'absence pour les enfants des conseils ou indications d'une mère ou d'un père. Sur ce dernier point, j'accepte toutes les critiques en demandant simplement à leurs auteurs s'ils ont des enfants de cet âge rentrant chaque soir chez eux ou sinon l'adresse de l'établissement et le coût de la pension.

Eloignées par la distance, les habitations paysannes entraînent des prix très élevés quant au coût des moyens de communication... chemins... téléphone... électricité... adduction d'eau, et l'amortissement kilométrique est singulièrement plus élevé.

La densité de population nécessaire à l'existence de moyens culturels (cinéma ou autres) ou sportifs est rarement acquise dans un diamètre de moins de 10 km. et souvent plus.

Ville et campagne

René Colson, qui a marqué profondément la J.A.C., affirmait : tout est fait pour et par la ville, même si les gens ne vivent pas tous en ville.

Et c'est un second aspect, non le moins important, bien au contraire, de la crise paysanne.

Par qui et pour qui est faite la presse ? Pour la ville et par les gens des villes... les plus gros consommateurs.

Par qui et pour qui est faite la mode ? Pour la ville et par les gens des villes.

Et les films ? Et les programmes de radio ?

Et les lois... et les règlements d'application ?

Et les circuits économiques ?

On m'accusera de folklore, de paysannisme ! J'affirme qu'en raison de leurs conditions de vie de travail imposées

vulgarisation... problèmes à long terme, chéris du gouvernement qui a néanmoins détourné au profit du budget public plus d'un milliard versé par la profession agricole pour la vulgarisation.

On peut ajouter les questions d'assurance-maladie des exploitants, de structure foncière, etc.

Et on en arrive au problème politique.

Paysannerie et politique

Pendant un certain nombre d'années, l'action professionnelle a paru recouvrir l'ensemble des aspirations sociétaires du monde paysan. Mais, du jour où les solutions des problèmes économiques ont exigé des décisions politiques, bien des paysans ont découvert l'urgence d'une action en ce domaine. Dans les domaines culturels, sociaux, la même prise de conscience s'effectuait.

Par ailleurs, sous l'influence des mouvements éducatifs, par l'action des divers partis politiques, de nombreux éléments découvraient l'importance du politique.

Cette prise de conscience est progressive. Elle a des formes différentes. Certains, voulant influencer sur une politique qui les concerne, désirent faire agir leurs institutions professionnelles ou autres sur le pouvoir politique. Pour eux, c'est par le truchement de leur syndicalisme que les paysans doivent agir dans le politique. Disons que cette solution n'est pas seulement prônée par certains paysans et que des ouvriers estiment s'être acquittés de leurs responsabilités politiques lorsque leur syndicat a pris position sur le problème des prix ou de l'Algérie.

Cette solution paraît fautive et insuffisante à nombre de paysans qui entendent agir dans le politique tout entier, et non seulement dans ses aspects plus spécifiquement agricoles. Il y a une évolution très nette en ce sens, sans pour autant méconnaître l'utilité de l'action professionnelle ou familiale. Le paysan est un professionnel, il est aussi un citoyen.

Il reste, et je demande que ceci soit constaté, que si la F.N.S.E.A. a demandé la convocation anticipée du Parlement, c'était en respectant une disposition constitutionnelle, en réclamant la discussion non de ses propositions, mais de celles des groupes parlementaires, de la S.F.I.O. à l'U.N.R. en passant par le M.R.P. ; et il ne s'agissait que d'une demande aux parlementaires.

Le Général de Gaulle a parlé de l'action d'un groupe de pression. Ce n'est pas exact. Il s'agissait en fait d'une demande tentant d'éviter le caractère sanglant de revendications futures et passées, et reprenant ce que le Parlement lui-même avait proposé. Cette demande ne concernait pas les prix, mais des mesures à long terme, et ce n'est qu'après le refus opposé aux suggestions syndicales, le refus opposé aux propositions parlementaires que le syndicalisme agricole a songé à utiliser ce dernier recours : la convocation anticipée du Parlement.

Son refus est-il le refus de la démocratie ?

Si la paysannerie doit épouser son époque, seule la démocratie peut présider au mariage !

Léon DUBOIS.

Soucis de rentabilité

par une fonction au service du bien commun, les paysans ont droit à des moyens « sociétaires » différents de ceux qui connaissent d'autres conditions de vie.

L'extension à l'ensemble de la société des moyens pensés par la ville pour les besoins de leur ville relève d'un paternalisme aberrant.

Va-t-on imposer à un jardinier de bêcher durant ses loisirs parce qu'un employé de bureau se détend en bêchant !

Reconnaissons des rythmes de vie différents et acceptons qu'une société commune tienne compte de ces différences.

Un préalable

Tous ces propos ne sont qu'un préalable. L'essentiel étant admis, il sera possible aux paysans de discuter, aux autres de les comprendre et vice-versa.

Trop de problèmes sont posés en ignorant le plan humain, en passant sous silence des différences importantes de conditionnement humain.

Un syndicaliste ouvrier ne s'étonne point d'une grève S.N.C.F. qui bloque des familles sans ressources sur le quai d'une gare.

Il utilise son moyen de pression.

Mais il s'indigne du barrage paysan qui ralentira sa course d'une demi-heure.

Juridiquement il a raison, car il a simplement cessé son travail et bloqué ainsi la rotation des convois.

Juridiquement, le paysan a tort, car il a obstrué des voies publiques. S'il avait cessé son travail durant 3 jours sur son entreprise, qui y aurait prêté attention ?

Il y a la crise des prix, et nul ne peut nier que les prix agricoles ont été les plus atteints et les salariés doivent comprendre que les prix constituent le salaire de l'agriculteur. Ils ont d'autant plus d'importance que pour la masse des paysans, la marge est plus que mince.

Il y a les problèmes de formation professionnelle et de

Au dossier du problème algérien

Un de nos amis, qui a quitté l'Algérie à une date encore récente et que ses fonctions obligent à l'anonymat, vient de nous adresser une étude d'ensemble du problème algérien qui s'appuie sur des témoignages émanant aussi bien de milieux musulmans que de milieux européens. Nous avons jugé opportun de présenter à nos lecteurs ce texte qui, par son souci d'éliminer les éléments trop strictement passionnels de ce drame douloureux, peut ouvrir d'utiles perspectives de réflexion et servir ainsi les chances d'un avenir commun de la France et de l'Algérie solidaires.

La montée insurrectionnelle

LORSQU'AU au mois de mai 1958 éclate le mouvement insurrectionnel d'Alger, Lagaillarde, Martel ou Ortiz, ses figures de pointe, n'ont pas pour objectif de rappeler le général de Gaulle à la tête de l'Etat, mais plus simplement d'abattre le régime républicain en écartant du même coup, comme l'indiquera plus tard M. de Sérigny, les menaces que comporte au regard des ultras la loi-cadre récemment votée par le Parlement (1).

Alors même que l'opération est en cours, le groupe animé par Léon Delbecq et télécommandé de Paris parvient à la coiffer in extremis, puis à diriger la faveur du peuple algérois vers l'ermite de Colombey-les-Deux-Eglises. Mais, une fois dissipée l'euphorie du moment, l'équipe qui a dirigé l'assaut contre un gouvernement général mollement défendu par l'armée reste, avec la majorité des Européens d'Algérie, sentimentalement fidèles au régime de Vichy, très réservée à l'égard du nouveau maître qu'elle s'est laissé donner.

Trop de « pieds noirs » ne voient en de Gaulle que l'homme de Brazzaville ou l'auteur des ordonnances de 1944, les premières à avoir porté avant la lettre une brèche modeste dans l'« Algérie de papa », parce qu'elles ouvraient le collège électoral à de nouvelles catégories de musulmans.

Leur réserve s'accroît au cours de l'année 1959, et bientôt leur opposition se manifeste à l'égard de sa politique algérienne quand ils constatent son refus de prendre position pour l'« intégration », la « francisation » ou toute autre formule analogue dont il serait le prisonnier. Dans le même temps s'accroît le malaise de l'armée, qui est apparue au 13 mai comme l'arbitre des événements, dont elle a ordonné le cours et réglé les effets.

L'hostilité de la représentation européenne d'Algérie au Parlement et de certains groupements au sein de l'armée s'exprime avec plus de force encore au lendemain de la déclaration du 16 septembre 1959, par laquelle le général de Gaulle, qu'approuve l'immense majorité du pays, propose aux populations algériennes d'échapper à un destin préfixé. Seule solution vraiment démocratique, l'autodétermination implique la consultation individuelle des intéressés sur trois perspectives — sécession, francisation ou association intime de l'Algérie à la France. Le président de la République récusé la première et laisse percer sa préférence pour la troisième, tout en maintenant l'offre d'un cessez-le-feu qui conduirait l'adversaire à « la paix des braves » : la IV^e et la V^e République ont rarement montré autant de continuité dans les desseins, l'autorité dont jouit le général de Gaulle lui permettant, il est vrai, d'aller plus avant que MM. Guy Mollet ou Pierre Pflimlin ne l'auraient osé.

(1) On sait qu'elle instaurait en Algérie, considérée comme partie intégrante de la France, le collège unique, qui se combinait avec un système de régions autonomes appelées à se fédérer ultérieurement.

Les activistes de la métropole et de l'Algérie dénoncent son initiative comme anticonstitutionnelle. Lorsqu'au mois de décembre, s'étant rendu à Saint-Louis, puis à Dakar, le président de la Communauté accorde l'indépendance aux dirigeants du Mali, non sans marquer quelque nostalgie d'une intimité plus grande entre la France et ses partenaires africains, les ultras établissent des rapprochements chargés d'ironie sur la fragilité d'une formule autre que l'intégration pure et simple pour l'Algérie.

Quant au groupe « Armée-Nation », dont les circulaires incendiaires ne recherchent plus guère la clandestinité, il incite les officiers à faire prévaloir la solution de « l'Algérie française » par des voies illégales auxquelles il prête vertu de légitimité.

Cependant, l'effervescence grandit à Alger, tandis que certains commandements régionaux et subalternes critiquent vivement l'autodétermination. Dans une interview « imprudente » à un journal allemand, le général Massu ne fait que résumer d'acribes propos dont retentissent les popotes d'état-major. La sanction qui le frappe est un prétexte attendu par les activistes pour relancer à la fin de janvier 1960 l'insurrection dont ils ont très tôt déploré qu'elle leur ait été « volée » par les gaullistes dès le 13 mai 1958.

Après le heurt sanglant du plateau des Glières, dont la responsabilité incombe aux partisans d'Ortiz, les barricades se dressent sous l'œil complaisant de l'armée, qui fraternise bientôt avec les insurgés, parmi lesquels on compte bon nombre d'U.T.

Le coup d'arrêt

LA mission éclair de M. Debré à Alger ne suffit pas à convaincre le haut commandement de rétablir l'ordre avec fermeté. Il faut attendre le soir du 29 janvier, où le général de Gaulle, revêtu d'un prestigieux uniforme, rappelle à chacun son devoir et expose à l'armée, en termes incisifs, comment elle risque de se perdre, pour que les troupes resserrent leur dispositif autour des insurgés, bientôt réduits à se rendre.

Du même coup, de Gaulle réaffirme avec vigueur à la face du monde sa politique d'autodétermination, mais il garantit à l'armée qu'elle contrôlera la consultation populaire sur laquelle tout repose. A mesurer la force croissante de sa popularité au cours de ces journées d'épreuve, les officiers les plus lucides ont découvert qu'ils risquaient de se couper de la nation, voire même de la troupe et des sous-officiers ; à la différence du 13 mai, les musulmans, dont ils s'étaient flattés d'avoir pénétré la psychologie et gagné le cœur, n'ont pas répondu à l'invitation de se joindre aux manifestants européens : l'avertissement est sévère.

L'armée n'obtient pas davantage du Général qu'il se prononce pour l'intégration : va-t-elle encourir ses foudres ? Quelques officiers supérieurs, trop compromis, sont mutés ou incul-

pés, mais d'aucuns, fort engagés dans l'affaire de janvier, conservent encore des postes-clés...

Quant à la population européenne qui, surtout celle d'Alger, a manifesté sa sympathie pour les insurgés, elle garde rancune au pouvoir de l'avoir rappelée à l'ordre. Le sourd mécontentement des civils, froissés dans leur vive susceptibilité méditerranéenne, peut être contagieux pour les militaires : le général de Gaulle va jusque dans le bled, de poste en poste, redonner du punch aux combattants, si du moins on en juge par d'officieuses publications.

Sans modifier les principes ni les objectifs de sa politique, le général ne semble plus croire à la proximité d'une solution pacifique, contrairement à ce qu'il avait laissé entendre peu auparavant dans ses discours publics. Il prévoit désormais que la lutte sera longue et que l'adversaire repoussera probablement l'offre qui lui a été renouvelée d'un cessez-le-feu honorable. Des contacts officiels l'ont-ils éclairé sur l'intransigeance d'un F. L. N. qui ne s'appartient plus, dominé qu'il est par des procommunistes tels que Boussouf et Ben Tobbal ? Il n'est pas interdit de le penser.

Ce changement de perspectives provoque une vive déception tant en France que chez les populations musulmanes d'Algérie, éprouvées par le contact parfois rude de nos troupes et les exactions des fellaghas. Le mythe de l'homme providentiel, tout ensemble porteur du glaive de feu et du rameau d'olivier, s'en trouve soudainement atteint.

Certes, à son retour d'Algérie, de Gaulle confirme l'immuabilité de ses vues politiques : il les précise même en marquant nettement sa faveur pour une « Algérie algérienne » étroitement liée à la France, après avoir condamné avec une rigueur presque égale les chimères de la sécession et les errements d'une colonisation fondée sur le droit de conquête.

Le malaise de l'armée

UN moment rassurés, sinon convaincus, les éléments les plus sains de l'Armée (œux que n'habite pas seulement l'ambition, l'opportunisme aventureux, ou le désir de se tailler un fief) se troublent alors et s'interrogent. Quelques jours auparavant, la perspective d'une pacification intensifiée leur semblait avoir toute chance de déboucher sur l'Algérie française, seule solution conforme à leur vœu, et voici qu'au terme de la lutte ingrate se dessine une formule trop inconsistante à leurs yeux pour empêcher durablement le glissement vers la sécession, c'est-à-dire la communisation rapide de l'Algérie et du Maghreb.

Marqués par l'humiliante expérience indochinoise, nourris des préceptes de Mao Tse Toung, acquis aux méthodes de la guerre révolutionnaire, ils se posent en champions de la croisade anticomuniste, seuls assez éclairés sur l'omniprésence du péril pour obliger les pouvoirs civils défaillants à organiser la défense totale contre la guerre totale en sacrifiant quelques libertés périmees...

La psychanalyse révélerait dans la plupart des cas que leur complexe de supériorité a pour origine un sentiment au moins temporaire d'infériorité à l'égard d'un adversaire terriblement efficace ; mais, dans leur désir d'égaliser ce maître sorcier, les officiers de l'ère nouvelle n'hésitent pas à démarquer, parfois pauvrement, tout l'appareil totalitaire ; tant pis si d'aventure la personne humaine y perd ses dimensions.

Faute d'avoir cherché à combattre l'adversaire par d'autres armes que celles dont il use, ils ne réalisent pas à quel degré ils lui ouvrent les voies de l'intérieur aussi bien que de l'extérieur, l'adhésion des fascistes à certaines de leurs formulations contribuant à entretenir quelque équivoque sur les fins poursuivies.

Ayant dû « lâcher » la Tunisie et le Maroc, où le noyau européen était à la fois moins fortement et moins anciennement implanté, ils entendent du moins faire de l'Algérie, appuyée au Sahara, un glacis francisé capable de faire obstacle aux visées russes, chinoises ou panarabes. Ils croient pouvoir contenir la fièvre de décolonisation qui parcourt l'Afrique après avoir secoué l'Asie ; observant la crise du monde musulman, dont l'intelligentsia tend vers l'athéisme, ils estiment non sans raison que l'Islam, aisément pénétrable par le communisme, peut en devenir le véhicule à travers le continent africain.

Ils nourrissent l'espoir de dresser face à l'Islam contaminé un Islam désépris d'aventures, sédentarisé et prémuni contre les mauvais génies venus d'Orient. Bergers attentifs et vigilants d'un troupeau qu'ils ont pris en charge avec une sollicitude sans précédent, suspecte aux ultras, il en est plus d'un qui donne sa vie pour cette cause : aux populations frustes du bled, ils promettent, avec la sécurité revenue, les joies paisibles d'un univers ordonné et collectiviste dont la vie militaire offre par certains traits la préfiguration. Un tel engagement d'honneur les lie plus que tout autre serment, que toute discipline.

Par nostalgie d'un Islam dépolitisé, quasi biblique, tout entier attaché à faire valoir le sol, ils en viennent à négliger l'emprise que peuvent exercer les politiques et les intellectuels sur les masses musulmanes. Au dynamisme d'un Islam en pleine mutation, ils ne proposent pas une formule de « reconversion » : ils croient pouvoir opposer le statisme d'un Islam assagi, ramené à ses origines les plus rassurantes. L'entreprise, qui n'est pas sans noblesse, peut connaître par endroits la réussite, mais elle reste fragile parce qu'anachronique.

Assurés que le référendum de septembre 1958 engage définitivement l'avenir des citoyens français de statut privé coranique, ils ne les croient pas politiquement assez mûrs pour pratiquer l'autodétermination avec une pleine conscience des options qu'elle implique. Ils croient en outre la formule d'association trop évolutive pour n'être pas dangereuse : intimement mêlés aux gens du bled, l'Algérie est devenue à leur niveau une affaire personnelle plus encore que celle de la France.

Propos tactiques, changement de perspectives ? Infléchissement politique ?

QUAND, au début de mars 1960, le général de Gaulle exprime à nouveau sa préférence pour l'association, l'Armée n'est donc pas sans inquiétude, tandis que le peuple français maintient son adhésion à la politique algérienne définie le 16 septembre 1959 ; mais le pays s'émue lorsque le président de la République en modifie simultanément les perspectives et les délais d'application par l'annonce d'une guerre aux prolongements illimités.

Dans la bouche de l'oracle qui désormais gouverne la France, s'agit-il de propos destinés à souligner devant l'opinion internationale, quelques jours avant la visite de M. « K. », une volonté inébranlable de poursuivre le combat en Algérie aussi longtemps qu'il sera nécessaire ? On pourrait, en le supposant, découvrir dans cet avertissement oratoire le souci de ne manifester aucune hâte à conclure quelque cessez-le-feu que ce soit avec un adversaire qui maintient l'exigence de négociations conjointes sur les garanties dont la consultation populaire serait assortie en Algérie.

Il serait assez dans le style de l'homme qu'aucune marque conciliante de sa part ne pût être interprétée comme un signe de lassitude ou une intention de recul sur la voie qui mène à la solution.

Si, par contre, de Gaulle n'a pas voulu signifier son agacement au F. L. N., que des conflits internes de tendances ou

des allégeances diverses font osciller entre les positions négatives ou les déclarations lénifiantes, si les propos qu'il a tenus au flanc des djebels, dans l'intimité du bivouac, n'ont pas une portée tactique internationale, si en un mot des informations ou des contacts officiels lui ont montré que l'adversaire était déjà trop prisonnier de l'étranger pour pouvoir transiger sur l'extension du cessez-le-feu aux conditions de l'autodétermination, on conçoit alors que les perspectives du combat lui apparaissent modifiées.

L'optimisme qui perçait dans les discours prononcés à Bourges ou dans le Midi n'est en effet plus de saison, puisque s'éloigne l'éventualité d'une trêve aux effets irréversibles : comment le peuple de France, tout disposé à croire en mai 1958 qu'un délai de deux ans suffirait amplement au Général pour régler le problème algérien, ne serait-il pas déçu ? Déçu pour avoir perdu l'illusion d'une solution miracle dont l'Olympe élyséen aurait eu le secret, déçu de ne pouvoir mettre un terme à tant de sacrifices consentis avec cœur, sinon avec élan, inquiet de voir se prolonger un conflit qui entretient le risque d'un prononcement militaire.

Certes, des rebondissements imprévus, susceptibles de renverser les pronostics pessimistes, sont toujours possibles au « niveau le plus élevé » ; on peut même admettre que le voyage de Khrouchchev en France n'aurait pas tout son sens si l'affaire algérienne n'était pas évoquée dans les conversations à deux. M. « K. » n'a-t-il pas déjà, d'une manière il est vrai incidente, approuvé publiquement à Paris la politique algérienne d'autodétermination définie dans la déclaration du 16 septembre ? Mais a-t-il pouvoir d'influer directement ou indirectement sur la décision du « G.P.R.A. » ? Est-il capable d'enrayer ce large mouvement de solidarité arabe qui peu à peu s'organise, depuis le Pakistan jusqu'au Maroc, pour fournir aux rebelles des subsides, des armes, des munitions, et bientôt des volontaires ? Est-il en mesure d'empêcher la Chine, dont le poids se fait sentir en Arabie, au Caire, à Rabat et à Conakry, de prêter elle aussi au F. L. N. un appui financier et militaire qui peut revêtir l'aspect de commandos spécialisés, déjà signalés en Syrie et en Albanie ? On peut douter que le chef de l'U. R. S. S., en eût-il l'intention, soit en mesure d'endiguer ce flot de sollicitude qui risque de submerger le « G.P.R.A. ».

Il suffit d'ailleurs que l'organisation rebelle, condamnée par les « peuples frères » à poursuivre la lutte, puisse ravitailler ses « katibas », dont le recrutement ne pose nul problème, pour que les combats s'éternisent en Algérie. Disposerons-nous de moyens accrus pour emporter la décision par les armes ? Il ne semble pas que le gouvernement envisage de demander au pays un effort supplémentaire. Certes, nos méthodes sont aujourd'hui mieux adaptées aux exigences de la guerre révolutionnaire, mais de son côté l'adversaire s'est ingénié à améliorer son ravitaillement ; sans doute ne dispose-t-il pas encore d'armes lourdes, mais les armes légères automatiques se sont généralisées à l'échelon de ses unités « régulières », et d'ailleurs les parachutages suppléent les convois muletiers. On ne saurait en tout cas être fondé à prétendre que sa puissance de feu ait subi une baisse qualitative ou quantitative ; quant à l'éparpillement tactique de ses bandes, il ne permet pas d'inférer que l'effectif global en soit amoindri.

Sans doute la pacification marque-t-elle çà et là des progrès, mais c'est un travail de Pénélope qu'il faut remettre sur le chantier ; il n'est pas rare que le ratissage d'un massif hanté par les fellaghas fasse buisson creux, les bandes rebelles ne tardant guère à réinfester la zone montagneuse une fois l'opération terminée ; le fer de lance de nos troupes porte à l'adversaire des rudes coups, mais l'hydre survit et reprend bientôt vigueur. Les concours extérieurs ne pourront qu'ajouter dans l'avenir à son agressivité si les décisions de Tripoli sont suivies d'effet.

Dès lors, et sauf événement d'importance internationale, le « dernier quart d'heure » s'estompe dans le lointain, et la mise en œuvre de la politique définie le 16 septembre se trouve par suite reportée à une date indéterminée. On peut du même coup se demander si les fondements mêmes, et non pas seulement les perspectives de cette politique, ne s'en trouvent pas profondément affectés.

Opportunité d'une initiative politique ?

D'APRES maints observateurs avertis, tant musulmans qu'européens, les chances d'une solution autre que la sécession pourraient cesser d'exister dans le délai d'un an si d'ici là la France ne prenait pas une initiative politique. Aux solutions moyennes — telles que l'association — jamais, en effet, la guerre intensive n'a été favorable : les violences dont elle s'accompagne, les haines qu'elle engendre, le désespoir qu'elle inspire sont de puissantes meules auxquelles résistent mal, à la longue, les formules de sagesse. Si les populations musulmanes restent encore attachées au général de Gaulle, leur extrême lassitude perce malgré tout du moment où il paraît ne plus rechercher qu'une issue militaire au drame qui les accable. La désespérance les rend plus sensibles aux voix de la rébellion, plus réceptifs à l'idée de nation algérienne ; il ne faudrait pas sous-estimer ce péril latent.

Ainsi pourrait se trouver mise en cause toute la politique algérienne du général s'il se reposait sur l'armée du soin de frayer la voie à une solution. Or les prochaines élections cantonales ne sauraient à elles seules constituer un geste politique satisfaisant. En ce domaine, l'initiative gagnerait, semble-t-il, à revêtir deux formes :

- la première consisterait en une déclaration par laquelle le chef de l'Etat, avec cette sereine hauteur de langage qui force l'estime, marquerait la limite des concessions possibles en précisant, à l'intention du F. L. N., les garanties de liberté et de loyauté dont serait entourée l'ample consultation populaire sur laquelle est fondée l'autodétermination. Poussé dans ses ultimes retranchements, l'adversaire n'aurait plus la ressource d'échappatoires subalternes : il lui faudrait répondre définitivement par oui ou par non sur le fond, à moins qu'il ne choisisse de se taire, mais alors son silence serait significatif ;
- la seconde, sans préjuger du choix final des populations dans le cadre de l'autodétermination, consisterait à prendre préalablement l'avis non pas seulement des délégués cantonaux et des parlementaires, mais de tous ceux qui, en Algérie, composent cette troisième force musulmane encore disponible, sur la mise en place d'institutions provisoires qui iraient dans le sens de l'association pour laquelle le général a dit sans équivoque sa préférence. Une telle approche, tout en respectant le principe de l'autodétermination, redonnerait confiance aux hommes courageux qui, pour avoir pris leurs distances avec le F. L. N., n'en sont pas moins partisans d'une Algérie algérienne intimement liée à la France. Or, avant un an, leurs chances de s'imposer auront pu s'épuiser et leur volonté aura peut-être fléchi.

Nous voici donc parvenus à l'un de ces moments où le destin hésite. Sans doute faut-il le forcer d'un geste qui laisse au second plan les opérations militaires, fussent-elles de grand style. C'est en associant par avance tous les hommes de bonne volonté à l'élaboration des structures algériennes qu'on a chance d'entraîner l'adhésion des populations si proches du désarroi. On ne saurait différer longtemps encore cette démarche si l'on veut éviter que la ligne de rupture entre l'Orient et l'Occident ne passe par le cœur du Maghreb ; il est temps, en vérité, d'aller plus avant sur la voie où la France et l'Algérie peuvent cheminer de concert, car il se fait tard.

LE TROU, dernier film de Jacques Becker

JACQUES BECKER a terminé sa vie en réalisant un film qui témoigne de son talent, de son humanisme, de son désir de se renouveler dans sa technique comme dans les sujets traités. Chroniqueur des différentes classes sociales contemporaines, observateur lucide, narrateur préoccupé d'évoquer l'ambiance d'un milieu et de restituer le visage d'une société, Becker, dans son style élégant, vif, minutieux, s'est attaché à décrire et à saisir avec sympathie la réalité immédiate (Falbalas, Goupi, Antoine et Antoinette, Rendez-vous de Juillet, Casque d'Or, Rue de l'Estrapade, Touchez pas au grisbi), sans chercher, par des analyses en profondeur, à atteindre le secret des êtres ou à révéler les causes du comportement des individus et des groupes.

« Le Trou » conte par le détail l'histoire authentique de la tentative d'évasion de cinq hommes détenus à la Santé. Le décor et le thème font inévitablement songer à « Un condamné à mort s'est échappé ». Il est certain que Jacques Becker a été influencé par le chef-d'œuvre de Robert Bresson, mais parce que le tempérament et les conceptions des deux cinéastes diffèrent fondamentalement, leurs films ne se ressemblent guère. Bien que Becker ait eu autant que Bresson le souci de bannir tout effet facile et d'utiliser au maximum les objets (livre, barre de fer, clef, fragment de miroir, lame de bois), les gestes, les bruits, les détails significatifs, l'un en maître de réalisme, nous offre un document méticuleux, impartial, mais émouvant de tendresse contenue, tandis que l'autre créa une œuvre qui dépassait l'anecdote et la vérité des apparences et qui présentait des intentions ou des prolongements métaphysiques.

« Le Trou » est une adaptation scrupuleuse d'un roman de José Giovanni inspiré d'un fait divers exact. Cinq prisonniers enfermés dans la même cellule décident de s'enfuir ensemble. Le projet semble parfaitement chimérique. Portes, serrures, barreaux, grilles, rondes de surveillance, fouilles périodiques, tout s'oppose à la réalisation d'un plan d'évasion si bien échafaudé soit-il. Mais l'un des prisonniers est spécialiste de ce genre d'exploit, il convainc ses camarades de tenter l'aventure et, avec eux, patiemment, audacieusement il va triompher de tous les obstacles accumulés sauf d'un seul, imprévu, imprévisible car il relève non des difficultés matérielles mais des faiblesses de la nature humaine. Pendant deux heures de projection, jamais lassantes, nous assistons aux efforts des cinq hommes, unis dans l'acharnement et l'espoir, qui jour après jour, nuit après nuit, creusent un trou dans leur cachot, descendent des grilles, scient des barreaux, forcent des serrures, pénètrent dans des égouts et percent enfin un mur de béton afin d'atteindre le monde de la liberté entrevu un instant : une rue du Paris nocturne. Aucune emphase, aucun romantisme, aucun éclat, aucune violence. Pas d'images gratuitement spectaculaires. La vérité d'une expérience vécue dans sa pathétique et totale simplicité. Jacques Becker laisse en testament une prodigieuse leçon de virtuosité cinématographique, un magnifique exemple de maîtrise et de sobriété. Il montre un art consommé dans la direction des acteurs, ici amateurs ou débutants, tous admirables de naturel. La perfection formelle du « Trou » s'en-

richit de la discrétion amicale avec laquelle les personnages sont dépeints, leurs sentiments exprimés, leur solidarité traduite. Un film qui inspire le respect car il respecte l'homme.

Fort opportunément *Le Trou* vient rappeler, après *Pick-pocket*, *Pantalaskas*, *Les Etoiles de Midi*, *Le Huitième jour*, *Le Testament d'Orphée*, qu'entre le dandysme libertin, la tristesse voilée de cynisme des Pierre Kast ou Doniol-Valcroze, l'amoralisme dramatique sous sa désinvolture de Vadim, l'érotisme distingué de Malle, la revendication douloureuse de Truffaut, la révolte ou l'anarchisme compaissant de Chabrol et Godard, il y a place, dans le cinéma français, pour d'autres courants et aspirations.

Henri BOURBON.

Un film qui respecte l'homme

LE PALMARÈS DE L'ACADÉMIE CHARLES CROS

L'ACADEMIE Charles Cros vient de décerner les Prix du Disque. Son palmarès mérite une lecture attentive car il est placé, à la fois, sous le signe de l'austérité et du courage. Austérité : les 100 prix de 1959 sont tombés à 30 en 1960. Courage : l'Académie n'a pas succombé à la tentation de tresser des lauriers aux firmes les plus importantes ou de reconnaître des valeurs déjà consacrées. Certes, il y a, dans le palmarès, Carl Schuricht dirigeant les neuf *Symphonies* de Beethoven et David Oïstrakh interprétant le *Concerto pour violon* du même Beethoven ; il y a aussi Sacha Distel (pour les jeunes) et Danielle Darrieux (pour les moins jeunes). Mais la plupart des disques, surtout dans le domaine classique, proposent une révélation, révélation d'un compositeur ou d'un interprète.

Deux Prix de l'Académie du Disque sont, à cet égard, particulièrement représentatifs : l'un met en lumière un compositeur récemment disparu, Bohuslav Martinu, l'autre reconnaît l'immense talent du pianiste soviétique n° 1, Sviatoslav Richter, virtuose fêté dans son pays mais quasiment inconnu du grand public français.

Qui est Bohuslav Martinu ?

Il convient de rappeler que ce compositeur d'origine tchèque a vécu, pendant plus de quinze ans, à Paris où il fut l'élève d'Albert Roussel, avant de prendre, comme d'autres musiciens mittel-européens et anti-nazis, le chemin des Etats-Unis. Bohuslav Martinu est mort l'été dernier en Suisse et laisse une immense production où presque tout reste à découvrir. Tôt ou tard, d'ailleurs, la découverte se fera car, sans emprunter des voies révolutionnaires, Martinu se classe aujourd'hui parmi les grands créateurs de son siècle ; il doit cette place à son inspiration, à son sens de la construction et à son langage musical parfaitement personnel.

Bohuslav Martinu fut un compositeur modeste et, de la sorte, tenu « à l'écart ». Ainsi, jusqu'à sa cinquantième année, il « n'osa » pas aborder le domaine de la symphonie ; il ne put résister cependant à l'insistance de Koussevitzky et composa alors, de 1942 à 1953, six symphonies qui le situent parmi les plus éminents symphonistes de notre époque.

L'Académie Charles-Cros a décerné un des prix de la catégorie « musique symphonique » à la 6^e *Symphonie* de Martinu (en sous-titre : *Fantaisies Symphoniques*). Ce prix s'attribue à la fois un compositeur de premier plan, une œuvre d'une grande intensité et d'une inspiration puissante et une

réalisation discographique exceptionnelle. Notons que le disque est complété par une courte partition écrite par Martinu à la mémoire de Lidice, le village tchèque martyr.

Grâce au prestige du prix de l'Académie Charles-Cros, le grand public va — peut-être — connaître enfin le nom de Bohuslav Martinu, mort depuis huit mois (1).

On sait que les carrières des interprètes sont plus rapides que celles des compositeurs. Actuellement, le disque permet de révéler, en un temps-record, le génie d'un pianiste ou d'un violoniste. Sans le disque, qui connaîtrait, en France, le nom de Sviatoslav Richter, pianiste soviétique que les hautes instances musicales de son pays n'ont pas destiné à l'exportation ? Pourquoi Richter ne fait-il pas, à l'instar d'un Guillels ou d'un Oïstrakh, une carrière « internationale » ? Il affirme, paraît-il, volontiers : « Il y a encore tellement de villes russes où je n'ai jamais joué... »

La première apparition de Richter au catalogue discographique français passa inaperçu ; il interprétait, sur un disque 45 tours, le 1^{er} *Concerto* de Prokofiev (*Chant du Monde*). La véritable opération « lancement » eût lieu au printemps dernier lorsque les disques Philips éditérent deux enregistrements réalisés au cours d'un festival à Sofia. La gravure était médiocre, les crachotements du disque et les toussotements du public ne se comptaient pas, mais il y avait le jeu d'un pianiste étonnant, un poète et un technicien, un virtuose qui varie les nuances à l'infini, qui dose chaque effet, qui déchaîne, d'emblée, un enthousiasme sans réserve.

Un des deux disques-récitals vient d'être primé : il comporte les *Tableaux d'une Exposition* de Moussorgsky et le *Prélude en sol dièse mineur* de Rachmaninoff (2).

Enfin, Richter a réussi un petit miracle ; il est distribué en France par quatre marques différentes : Chant du Monde, Supraphon, Philips et Deutsche Grammophon. Il faut vraiment être « le plus grand » pour appartenir à quatre firmes différentes et les jurés de l'Académie Charles-Cros, dans un beau mouvement d'impartialité, ont associé, dans leur palmarès, les *Tableaux d'une Exposition* (Philips) au 2^e *Concerto* de Rachmaninoff et au 5^e *Concerto* de Prokofiev (Deutsche Grammophon).

Claude SAMUEL.

(1) Supraphon LPV-416.

(2) Philips 77-414.

LES TROIS SŒURS

La vie si différente de ce qu'on a rêvé.

QUEL homme était donc ce Tchekov qui, en 1901, croyait avoir écrit une « comédie gaie » et, stupéfait des réactions du public, se mettait en colère quand on lui parlait de drame et de tragédie ?

En vérité, rien de plus poignant que la lente désagrégation des trois sœurs, filles de général, fines, cultivées, et que « la vie étouffe comme une mauvaise herbe ». Elles habitent une petite ville de la province russe, qui fut la dernière garnison de leur père. Olga, l'aînée, est restée une fille sage, chez qui la raison l'emporte toujours. Macha, plus passionnée, a épousé à dix-huit ans un professeur de lycée qu'elle croyait intelligent, et qu'elle juge maintenant à sa vraie valeur. Quant à Irma, elle a vingt ans au levée du rideau, elle est toute fraîcheur et joie. Autour d'elles évoluent des officiers : un vieux médecin militaire, qui a aimé leur mère — un colonel que Macha aimera — un jeune baron à qui Irma se fiancera sans amour pour échapper à la monotonie des jours.

Nous les verrons au cours de la pièce perdre peu à peu toutes leurs illusions, renoncer à leur grand rêve « retourner à Moscou », renoncer à l'amour, qu'elles perdent ou qu'elles n'ont pas connu. Leur frère lui-même s'enlisera auprès d'une épouse qui n'est qu'une sotte petite bourgeoise. Et la garnison quittera la ville, la laissant à un sommeil sans histoires et sans joie « nous resterons seules pour recommencer notre vie à nouveau ».

Remarquablement jouée par des acteurs qui, non seulement interprètent parfaitement leur rôle mais ont réalisé un très cohérent travail d'équipe sous la direction de Sacha Pitoëff, cette pièce nous touche profondément. Disons plus encore : elle nous atteint au cœur, comme d'ailleurs toutes les œuvres de Tchekov.

Ces personnages vivant sous nos yeux une histoire banale, sans intrigue étonnante, dont les caractères s'affrontent dans un usant petit combat journalier, qui ne font presque jamais d'éclat, mais essayent désespérément de vivre et d'être heureux, ces personnages, comment ne pas les sentir fraternels ? Le lent enlèvement des espoirs, un piège qui se referme

sur les rêves, voilà ce qu'est la vie « elle file et ne reviendra jamais. Et jamais, jamais nous ne partirons pour Moscou ».

Pourtant — et ceci est le paradoxe de Tchekov — aucun pessimisme foncier n'émane de l'œuvre. Il nous montre la vie telle qu'elle est dans la plupart des cas, si différente de ce qu'on a rêvé, mais ce n'est pas vers le désespoir qu'il nous oriente en définitive. Une sorte de déchirant optimisme se dégage de la dernière scène des « Trois Sœurs » comme le parfum d'un bouquet piétiné. Elles savent, comme le sait la petite Sonia d'« Oncle Vania », comme le sait « La Mouette » que leurs vies sont gâchées, mais elles ont l'explicable certitude que ce n'est pas pour rien. A cette étouffante vie d'une petite société provinciale, elles comprennent qu'il manque un sens, et le désir du travail revient comme un leit motiv. « Le désœuvrement ne peut pas être pur. » Il faut travailler, mais travailler n'est pas facile à qui n'en a pas l'habitude, à qui connaît « beaucoup de choses superflues » qui ne préparent pas à vivre. Pourtant, c'est le seul remède que Tchekov nous propose, et, assez paradoxalement ce sont les personnages féminins qui essayeront de l'appliquer, sans y parvenir tout à fait, mais avec l'espoir que « pour ceux qui vivront après nous, nos souffrances se transformeront en joie, le bonheur et la paix régneront sur la terre ».

Quel étrange son prémonitoire rendent ces paroles ! Tchekov est bien l'auteur d'une époque charnière de l'histoire russe. Il peint encore avec amour la société ancienne, mais rêve d'une société future plus parfaite. « Moi, je voulais seulement dire aux gens, honnêtement, « regardez-vous, regardez comme vous vivez mal » un jour viendra où l'on s'en rendra compte. Y a-t-il là de quoi pleurer ? »

Cette terrestre société parfaite — un peu à l'image de son rêve — la Russie croit l'avoir réalisée. La vie est maintenant différente de celle qu'il nous a peinte. Et pourtant nous pleurons toujours aux pièces de Tchekov...

Françoise BASCOUL-GAUTHIER.

L'Alliance Atlantique à l'heure du dégel

de André FONTAINE

« L'O.T.A.N. a bien conscience de l'indifférence, voire de l'hostilité de l'opinion », écrit André Fontaine dans un livre où il ne dissimule aucune des faiblesses de cette organisation. Sa sincérité a été récompensée par le jury d'un prix littéraire atlantique tout à fait orthodoxe. Est-ce à dire que la campagne d'autocritique est ouverte au sein de l'Alliance ? Avons-nous été à ce point ébranlés par les thèses du fameux mémorandum de septembre 1958 que nous soyons tous plus ou moins pris de doute sur l'efficacité du système de défense occidentale ?

La vérité est qu'aucun problème n'est aussi mal connu des Européens que celui des conditions mêmes de leur survie. Ils ont le sentiment d'avoir été soulagés, d'autres diront frustrés, d'une responsabilité historique. Ils pensent à la paix ou à la guerre mondiales comme à un phénomène transcendant. L'O.T.A.N. c'est pour eux une puissance extérieure à eux-mêmes où leur volonté n'a pas de part, et où leur corps est à peine engagé. Ces constatations sembleraient donner raison aux partisans de la « renationalisation » des instruments de la défense. Il est indéniable que, dans nos pays formés depuis des siècles au culte de l'armée nationale, les alliances ne parlent pas au cœur. Faire aimer ces constructions juridiques, tous les appels au sentiment ou toutes les ressources de la publicité n'y parviendront jamais. Pourtant, quel gouvernement européen voudrait encore sérieusement prendre la responsabilité de faire reposer la protection de son pays sur les seules forces nationales ? Et dès lors que l'on reconnaît la nécessité d'une défense collective, n'est-on pas conduit à rechercher, au-delà des formules historiques de coalition, la mise en commun de toutes les ressources économiques et militaires des nations menacées ?

Ne faisons pas dire à A. Fontaine plus qu'il n'a voulu signifier dans sa critique objective. Il ne prend pas parti dans la querelle de l'intégration : mais il ne peut dissimuler qu'aucune des formules proposées comme substitut à l'idée communautaire n'a fait progresser l'Alliance. Celle-ci, qui a de faibles structures techniques, a-t-elle au

moins marqué quelques succès sur le plan psychologique ?

Sans nier qu'elle ait pu avoir une profonde influence sur l'équilibre moral des Européens, il y a dix ans, l'auteur déclare nettement qu'elle n'est plus adaptée à ses missions politiques. Face au défi du communisme, elle est sans force. Sur l'Allemagne, « peut-être les Soviétiques se trompent-ils, surestiment-ils leurs chances. En tout cas, ils ont une conception de l'avenir, une vue à long terme. C'est précisément ce qui fait si cruellement défaut à l'O. T. A. N. » Vis-à-vis du Tiers monde, le handicap de l'Occident est déjà considérable : « La défense ne saurait suffire. Elle condamne sur le front européen au lent repli. A l'extérieur de l'Europe, elle est impuissante à éviter des surprises aussi désagréables que le passage en un tour de main dans le camp adverse. » André Fontaine ne semble pas très convaincu que l'O. T. A. N. ait en soi la vigueur suffisante pour trouver la parade. « Rassembler en un tout les éléments épars d'une politique active, leur donner une formulation simple et précise... » Ce n'est pas une solution, c'est le problème lui-même. Aussi n'est-on pas surpris de voir que l'auteur est amené à invoquer d'autres expériences et à déboucher sur d'autres instances pour assurer le relai de l'O.T.A.N. : au-delà, il en appelle à l'O.N.U., en deçà à la Communauté Européenne.

« L'Organisation atlantique, écrit A. Fontaine, doit insister sur son désir de transférer aux Nations Unies, aussitôt que se préciseront les chances de mettre fin au conflit actuel, les responsabilités essentielles de la sécurité collective. » Bien entendu, l'éditorialiste du « Monde » n'est pas si naïf qu'il ne propose ce transfert sans une remise en ordre du Conseil de Sécurité et sans un vrai désarmement. C'est une voie improbable mais combien plus tentante que l'impossible statu quo. « Il est capital que l'O.T.A.N. cesse de se considérer comme une fin en soi, promise à une sorte d'éternité. » Ce recours moral aux Nations Unies, que l'on retrouve à plusieurs endroits de l'ouvrage, montre que la vieille Charte mondiale n'est pas si discréditée qu'on

le croit. Comme il faut bien revenir à elle, on comprend mal ce dédain affecté par nos compatriotes à son égard. Il y a mieux à faire : par exemple, à proposer un plan de réorganisation.

Enfin, il n'est pas moins significatif de voir André Fontaine chercher à étayer le mythe de l'O.T.A.N. sur cette autre réalité de la vie internationale qu'est la Communauté européenne. « Il faut que les nations atlantiques donnent l'exemple de l'unité, en renonçant aux querelles de clocher, aux susceptibilités abusives, au profit de cette « Communauté » qu'elles se sont promises de construire et dont l'Europe des Six constitue une importante ébauche ».

Que conclure ? Que le monde s'organise sur plusieurs plans, dans des domaines géographiques différents, mais aussi selon des fonctions distinctes. On aurait pu, il y a quinze ans, rêver une meilleure coordination de ces initiatives de paix. Mais au point de développement où elles en sont aujourd'hui, il est vain de chercher à les harmoniser. L'Europe ne s'emboîte pas dans l'O.T.A.N. qui n'est pas contenue dans l'O.N.U. Bien sûr, l'O.T.A.N. a moins de séductions. Elle n'en est pas moins une maîtresse poutre. Sans elle, en 1950, l'O.N.U. serait déjà morte, et l'Europe ne serait pas née.

François FONTAINE.

(1) *L'Alliance atlantique à l'heure du dégel*, Calmann-Lévy.

La République Américaine

par R. L. BRUCKBERGER (1)

« J'ai la conviction, écrit le P. Bruckberger, que l'Amérique a résolu essentiellement quelques-uns des problèmes qui tourmentent le plus la conscience européenne et qu'elle les a résolus sans rien renier de l'héritage européen. » Peut-être avons-nous trop tendance, en effet, à critiquer d'emblée la civilisation

(1) 1 vol. Gallimard.

américaine comme s'il y avait une opposition fondamentale entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Le livre du P. Bruckberger, passionné comme le sont tous ses livres, n'a d'autre but que de montrer à quel point l'Amérique a repris, développé et réalisé dans les faits l'idéal humaniste dont nous prétendons nous prévaloir en Europe. En fait, ce serait plutôt l'Europe qui aurait trahi cet idéal et c'est l'Amérique qui lui est fidèle : si l'humanisme est essentiellement le respect du concret, du réel, la défiance à l'égard des théories, des systèmes, des idéologies, l'américain est un humaniste. Il l'est encore par son respect de la liberté et des droits absolus de la personne. Dès l'origine, que fut en effet la révolution américaine ? Le P. Bruckberger consacre la moitié de son ouvrage à prouver que les colons d'Amérique ont brisé avec les Anglais pour rester fidèles à l'idéal anglais traditionnel proclamé dans la « Déclaration d'Indépendance » qui reste la chartre des Etats-Unis. Il y a, dit-il, deux types de révolutions : la révolution fondée sur une utopie et la révolution par fidélité à une tradition ; et c'est ainsi qu'il oppose Saint-Just, c'est-à-dire le Jacobin, symbole de 1793, l'idéaliste farouche qui fait table rase pour reconstruire selon des principes mystiques, absolus, à Jefferson, symbole de l'esprit américain, réaliste, conciliateur, progressiste plutôt que révolutionnaire. Saint-Just est un mystique qui fait de la politique. Jefferson est un sage qui refuse de mêler aux réalités en devenir d'inapplicables absolus. Bref Jefferson est un « possibiliste », nullement un « radical ». Or, nous dit le P. Bruckberger, ce réalisme est dans la tradition gréco-romaine ; la république jacobine est passionnelle ; elle est plus asiatique qu'européenne. C'est malheureusement cette conception utopique et totalitaire de la révolution qui a pris ensuite racine en Europe avec le marxisme (contre un homme comme Proudhon, socialiste de tradition humaniste). Et c'est au contraire l'idéal libéral qui s'est implanté en Amérique. Libéral ? C'est-à-dire que le progrès social s'y mesure exactement aux progrès réels que font les citoyens, à l'évolution de leur standing, de leur indépendance réciproque, des possibilités qui leur sont offertes sans aucune considération de principes ou de doctrines. Seuls comptent les faits. « Le citoyen naît, vit et meurt pour la patrie », proclame la Convention. Mais pour l'Amérique les droits des citoyens sont au-dessus de la patrie — et l'on se sépare d'elle quand ces

droits sont bafoués. D'un côté, une entité, la Nation (« toute souveraineté émane de la Nation »), de l'autre, des hommes ; d'un côté des idolâtres et un tyran acéphale, de l'autre, des droits naturels et des libertés. La République en Europe développe non des citoyens mais, dit l'auteur, des courtisans de l'Etat ; en Amérique, elle libère des citoyens. Telle est, en la simplifiant et en la forçant un peu, l'opinion du P. Bruckberger. Elle peut déconcerter, voire agacer ou même irriter ; il est sûr qu'elle fait réfléchir et qu'elle ne manque pas de profondeur.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, ce n'est plus à 1789 que l'on compare l'Amérique, mais à la révolution marxiste : les conclusions vont être analogues. Le marxisme relève, dit l'auteur, de la mentalité théologique : il n'est pas expérimental mais dogmatique. Ce n'est pas sa valeur scientifique qui a séduit Lénine mais la puissance exaltante, le dynamisme révolutionnaire de ses mythes. Eclos dans le climat social et économique du capitalisme européen au milieu du XIX^e siècle, il perd toute signification en présence de la révolution industrielle américaine. En Europe, il était bien vrai en 1850 que le profit capitaliste exigeait une baisse continue des salaires pour vendre moins cher et qu'il devait en résulter une croissante lutte de classes. Aussi Marx s'est-il appuyé sur la logique du système capitaliste. Il a pour ainsi dire emballé la machine, comptant qu'au paroxysme elle se brise. La lutte des classes, devenue tragique, conduisait naturellement à la dictature du prolétariat.

Mais dans les coordonnées du capitalisme américain il ne pouvait rien se passer de tel. Et c'est ici que l'ouvrage nous a paru d'un très grand intérêt : pour le P. Bruckberger, la plus grande date de l'histoire économique et sociale moderne fut la métamorphose qu'Henry Ford imposa au capitalisme. Auparavant, il s'agissait de répartir un maximum de profits *aux dépens* d'un nombre croissant de malheureux. Comme si, la richesse totale étant limitée, elle fallait prendre aux uns pour donner aux autres. Désormais, dans une économie d'*expansion*, grâce à la *mass-production*, on peut accroître la richesse des uns et des autres. Bien mieux, enrichir les ouvriers, c'est multiplier les clients éventuels et, en les élevant à la dignité de client, permettre leur émancipation. Le marxisme, installé dans la logique du capitalisme classique, aboutit à l'asservissement des citoyens sous

la férule des « managers », de cette nouvelle classe dirigeante dont parle Djilas (2) ; mais le capitalisme américain (mérite-t-il d'ailleurs encore ce nom ?) aboutit à une conciliation d'intérêts réciproques — toujours dans l'esprit réaliste d'un Jefferson. A Lénine, théoricien et doctrinaire, on oppose un syndicaliste comme Gompers qui, n'étant au service d'aucune doctrine préconçue, n'a jamais recherché, empiriquement, que le maximum de bien-être possible pour ses camarades. Au fond, pour le P. Bruckberger, la vraie révolution moderne c'est la révolution industrielle américaine : par elle, les données traditionnelles de l'économie — données sur lesquelles s'est construit le socialisme — sont complètement bouleversées, et le socialisme avec elles. Plus question d'une répartition, d'un rationnement équitable des biens dans un monde où la production en masse multiplie ces biens à bas prix jusqu'à rassasier. Plus question de s'attaquer à la propriété quand le capitalisme traditionnel, tête de turc du socialisme, s'est résolu en des myriades de petits actionnaires, ouvriers eux-mêmes. Dans l'American Telegraph and Telephone Company, il y a 1.600.000 actionnaires et 800.000 employés (deux fois moins que de propriétaires !) et le plus gros actionnaire ne possède que le 40^e des 1 % du capital actions. Parmi ces actionnaires, on compte 200.000 employés de la compagnie. Selon le mot d'Adam Berle « la corporation institutionnelle a collectivisé le capital » : celui-ci s'est dissout dans la masse des travailleurs. Tout l'effort du gouvernement fédéral est désormais de maintenir la concurrence, d'éviter les monopoles (avec leur tendance étatique et totalitaire), de préserver à tout prix cette insécurité économique des entreprises qui est la condition d'une compétition saine — et finalement profitable au public. Le profit de l'entreprise mesure ainsi le service réel qu'elle rend à la collectivité et la qualité de sa fabrication.

En somme, le P. Bruckberger renvoie dos à dos le capitalisme classique et le communisme qui n'est à ses yeux qu'un capitalisme d'Etat. En face, il présente un tableau idyllique, beaucoup trop idyllique pour emporter pleinement la conviction, d'un capitalisme métamorphosé par l'économie libérale d'expansion et la révolution industrielle

(2) Djilas : *La nouvelle classe dirigeante*, Plon, 1957.

dont Ford est le promoteur. Trop idyllique ? Le P. Bruckberger qui vit aux Etats-Unis est évidemment plus à même que nous d'en juger. Mais on ne peut s'empêcher de faire remarquer trois choses : d'abord l'ère des managers instaure partout le règne d'une nouvelle classe dirigeante de techniciens et ceci aussi bien en Amérique qu'en Russie. Il s'agit d'une évolution fatale de notre civilisation. D'autre part, la nationalisation des grands services et des grandes entreprises est aussi une loi fatale. Le pullulement des compagnies de chemins de fer aux Etats-Unis défie le bon sens. D'ailleurs, l'Etat, à l'ère atomique, s'y trouve pour ainsi dire contraint de financer, voire de diriger certaines productions d'intérêt national et particulièrement militaire : il mord de plus en plus sur l'entreprise privée.

Enfin, on peut se demander si le développement prodigieux des syndicats américains n'est pas pour le pays un danger. Animés par des chefs ambitieux et sans scrupules, certains de ces syndicats ne cherchent plus vraiment l'intérêt des ouvriers rassasiés qui s'en désintéressent. Ne risquent-ils pas de détruire, à la longue, cette « harmonie d'intérêts réciproques » que le P. Bruckberger admire tant et qu'il propose à l'Europe comme une solution concrète à ses difficultés ?

Jean ONIMUS.

Secrets d'Etat

par Jean-Raymond *TOURNoux* (1)

« Ne pas s'indigner, mais comprendre », c'est sous l'égide de cette citation de Spinoza que Jean-Raymond Tournoux a placé son dernier livre, « Secrets d'Etat ». Cet objectif, il faut reconnaître que l'auteur y reste fidèle

tout au long de son récit. Son témoignage en acquiert d'autant plus de prix que J.-R. Tournoux, chroniqueur de politique intérieure d'un grand quotidien de province, est depuis longtemps un fidèle gaulliste et qu'il aurait pu conserver quelque hargne vis-à-vis de la IV^e République, de ce « système » dénoncé naguère avec tant de vigueur !

Journaliste consciencieux et informé, J.-R. Tournoux s'attache à expliquer le comportement des hommes politiques ou militaires, l'enchaînement des faits. Si une part importante de son livre est consacrée aux événements qui ont préparé, marqué et suivi le 13 mai 1958, il débute par les prémices de la guerre d'Indochine. Et ce retour à un passé déjà ancien n'est pas une digression inutile.

Huit années de guérillas, terminées par le désastre de Dien-Bien-Phu, ont en effet profondément marqué les officiers et les unités qui en supportèrent le poids essentiel, notamment les parachutistes. Le sentiment — fondé — que la métropole se désintéressait des combats qu'ils menaient, la découverte des mécanismes de la guerre révolutionnaire menée par le Vietminh, la captivité de certains d'entre eux, et la défaite finale dont les combattants pouvaient estimer qu'elle était l'injuste conclusion de tant de sacrifices et de souffrances, tout cela devait conduire nombre d'entre eux à l'action psychologique — à la meilleure et à la pire — mais aussi à la tentation de peser sur la vie politique de la nation, voire d'essayer de changer le régime républicain, source de divisions et de faiblesse, en faveur d'un autre, autoritaire, où l'armée aurait son mot à dire.

Ces tentations, l'amertume de la défaite seront pour certains officiers comme pour certains combattants retour-

nés à la vie civile, à l'origine de leur participation à la préparation du 13 mai. Certes, ils y retrouveront d'autres éléments, militants d'extrême-droite, toujours prêts à agir contre la République, quel que soit son numéro, partisans du retour au pouvoir du général de Gaulle qui n'hésiteront pas devant les pires alliances pour tenter d'atteindre leur objectif.

Sur le déroulement même des événements de mai 1958, le gaulliste J.-R. Tournoux nous apporte, enfin, un témoignage particulièrement intéressant, même si certains « secrets d'Etat » ne peuvent encore être connus, même si des rouages, des intrigues demeurent encore dans l'ombre. Personnellement partisan du retour au pouvoir du général de Gaulle, l'auteur de « Secrets d'Etat » fait un récit impartial et exact, dans l'essentiel, de l'action du gouvernement de M. Pierre Pflimlin pour éviter le pire à la France, c'est-à-dire cette guerre civile que le moindre incident, dans une situation aussi explosive, risquait d'allumer. Mais aussi et surtout pour permettre l'arrivée sans heurt du gouvernement du général de Gaulle dans le respect de la légalité républicaine, avec l'assentiment de la grande majorité des démocrates.

L'auteur de « Secrets d'Etat » apporte une contribution importante et objective à la connaissance des mécanismes qui ont préparé l'avènement de la V^e République, mais aussi à la compréhension de bien des difficultés qu'elle rencontre aujourd'hui, difficultés qu'elle ne pouvait pas ne pas rencontrer du fait des connivences imprudentes auxquelles avaient consenti certains des nouveaux « princes qui nous gouvernent ».

Annie LOMBARD.

(1) Plon.

AUTOUR DE FRANCE FORUM

D EPUIS sa création en février 1957, « France-Forum » invite ses lecteurs à un effort de libre réflexion sur les principaux problèmes et débats politiques, économiques, sociaux de ce temps. Soucieux de ne pas verser dans le dogmatisme et le sectarisme et, ce qui revient au même, de se délier des analyses superficielles, nous avons systématiquement cherché le dialogue de parti à parti, de famille d'esprit à famille d'esprit, l'ouverture à autrui, les rencontres sans arrière-pensées doctrinaires. Nous avons réussi à grouper dans notre revue des collaborateurs venus d'horizons divers, universitaires, syndicalistes, journalistes, économistes, critiques, hommes politiques français ou africains, sociologues.

Le moment paraît venu d'aller plus loin et de satisfaire la demande d'un certain nombre de nos lecteurs par deux initiatives qui répondent à la nécessité de tenter de recréer un certain courant civique dans une opinion publique désorientée.

1) Création à Paris, sous l'égide de la Revue, d'un groupe de recherches et de confrontations.

Il semble utile, pour ne pas dire indispensable, de prolonger et d'approfondir les études aussi bien que les colloques publiés dans « France-Forum ». Dans ce but, une équipe d'amis spécialistes des questions sociales, syndicales, économiques, politiques, internationales ont accepté d'examiner en commun, à la lumière de leurs travaux, de leurs expériences, ou de leurs engagements, les répercussions sociologiques de l'actuelle révolution technique et démographique et d'échanger leurs points de vue sur les moyens d'humaniser au maximum les relations économiques afin d'assurer une plus juste répartition du bien-être et une plus large participation des intéressés au pouvoir économique. Une tentative de ce genre, qui voudrait aider à mieux discerner les défis essentiels du monde moderne pour leur apporter des solutions vraiment démocratiques, se situe au niveau de la confrontation et du dialogue et pas à celui de l'action politique ou sociale proprement dite, ni à celui de la prise de position doctrinale qui relèvent des partis et des syndicats.

2) Extension à la province de « Cercles France-Forum » favorisant débats et discussions sur des sujets et problèmes d'actualité.

En ce domaine, nous en sommes au stade des expériences témoins. Un premier « Cercle France-Forum » a été créé en novembre dernier par les étudiants de la Faculté de Droit de Paris et de la Sorbonne ; il a tenu, dans un climat sympathique où les divergences et les contestations se sont loyalement et libéralement exprimées, quatre réunions : « Nationalisme et Démocratie » avec Jean-Marie Domenach, Pierre Dhers, Raoul Girardet, « de la IV^e à la V^e République », avec Jacques Fauvet et Pierre-Henri Teitgen, « Le Marxisme en question », avec Pierre Fou-

geyrollas et Raymond Balmès, « l'Europe politique », avec Jacques Mallet et Maurice Clavel.

D'autres « Cercles France-Forum » ont été constitués ou sont en voie d'organisation : à Reims où la première conférence-débat « Nationalisme, patriotisme, démocratie », avec Pierre Dhers, s'est déroulée le 30 mars, sous la présidence de Pierre Lherbier, professeur au Lycée de Reims (le compte rendu sera publié dans le prochain numéro de la Revue) ; à Saint-Malo où les études de Jacques Fauvet et Pierre Fougeyrollas parues dans les numéros 20 et 21 de « France-Forum » ont fait l'objet d'échanges de vues, à Saint-Flour, à Limoges, à Lyon, à Saint-Etienne, à Rouen, au Havre.

Ces cercles, en liaison avec l'équipe de la Revue, prennent des formes différentes adaptées aux contingences locales. Ici, c'est un dîner-débat, là une conférence-discussion, ailleurs un cercle d'études autour de la Revue. Ces rencontres sont très fructueuses ; elles prolongent l'action de « France-Forum », l'enracinent dans la région, sont une occasion de propagande. Toutes ces initiatives prises en plein accord avec « France-Forum » sont attentivement suivies et nous en tirerons les leçons dans quelques mois.

La rapidité avec laquelle, à la suite des suggestions formulées dans notre n° 22, un certain nombre de nos amis nous ont écrit pour nous faire part de leur désir de lancer ces « Cercles France-Forum » témoignent bien que la Revue est davantage qu'un périodique qu'on lit passivement mais qu'elle doit être une occasion de contacts humains, un moyen de culture civique, d'éducation démocratique, de réflexion ouverte aux grands courants d'opinion, un instrument permettant de secouer l'apathie politique de trop de Français sceptiques ou désabusés.

À l'instar de la Revue, sous le patronage de laquelle ils se placent, les « Cercles France-Forum » doivent éviter d'être des petites chapelles sans rayonnement et aux portes barricadées, ou des centres de propagande utilisant la polémique et les exclusives comme méthodes de persuasion. Ces cercles nieraient leur raison d'être s'ils se proposaient de prêcher une idéologie ou d'enrôler sous un drapeau, alors qu'il leur incombe de dépassionner les problèmes, de restaurer le sens des valeurs démocratiques. Etienne Borne a écrit : « Il n'est pas d'autre méthode que la démocratie qui soit capable de transformer le combat en débat, la guerre en dialogue, l'adversaire en partenaire et de faire ainsi échec à l'absolutisme politique », et Jean-Marie Domenach : « La politique n'est pas la forme achevée de l'ordre et de la beauté. Elle est passage, elle est l'homme en son effort pour organiser sa vie avec les autres hommes. La démocratie est le régime qui joue le jeu de l'homme ; fondée sur sa liberté, elle le renvoie à sa liberté. » Je crois que de tels propos définissent exactement l'esprit dans lequel les « Cercles France-Forum » ont à œuvrer, qui est celui-là même auquel la Revue s'efforce d'être fidèle.

Henri BOURBON.

LES COMMUNISTES ET LE PÈRE TEILHARD

par Etienne BORNE

LE parti communiste français s'intéresse beaucoup au Père Teilhard de Chardin que le militant moyen doit considérer comme une sorte de chanoine Kir de la philosophie, facile à pousser dans la ronde de la coexistence pacifique. Le nouveau cours exige en effet que les intellectuels du Parti traitent honorablement le grand penseur du « Milieu divin » dont on nous annonce que l'œuvre serait prochainement traduite en russe, munie sans doute de gloses explicatives et de conseils impératifs quant au mode d'emploi. Organisant le 25 mars dernier, à Paris, un grand débat sur « Morale chrétienne, morale marxiste », le Parti avait invité, pour illustrer sa récente conversion aux méthodes du dialogue, trois intellectuels catholiques qui, certes, ont apporté avec courage et loyauté un témoignage authentique, mais qui étaient connus tous les trois comme des disciples du Père Teilhard et qui avaient été choisis, eux et non pas d'autres, pour cette seule et simple raison.

UNE autorité, qui ne fait pas mystère de son inspiration matérialiste et athée, s'arroge donc le droit de décider que le Père Teilhard représente dans la pensée chrétienne contemporaine ce qu'il y a de plus avancé et de véritablement progressiste, le reste étant du même coup rejeté du côté de l'obscurantisme. Les raisons d'une telle politique sautent aux yeux. « Platon pour disposer au christianisme », écrivait Pascal. « Teilhard, pour disposer au marxisme », diraient s'ils avouaient ce que chacun comprend, les Garaudy du parti communiste, le pluriel de majesté convenant seul ici puisqu'il s'agit de toute une espèce, qui a depuis longtemps renoncé à la dangereuse aventure d'une pensée personnelle.

LE Père Teilhard en effet voit dans l'évolution la vérité du monde ; il ne fait pas la matière inerte et aveugle, sourde et muette, mais il la réintègre, déjà animée, dans un grand courant dynamique qui monte dialectiquement vers la vie et vers l'esprit ; il ne traite pas de l'homme comme d'un empire dans un empire, mais il insère « le phénomène humain » dans une nature qui le soutient, l'enveloppe et l'entraîne, pour peu qu'il en épouse l'élan, vers des destinées triomphales ; enfin il envisage l'avenir humain dans la perspective d'une socialisation croissante et d'une unification finale qui donneront à l'histoire du monde intelligibilité et consistance. Si bien qu'à juger d'après le son plutôt que selon

le sens, il semblerait qu'il y ait une harmonie préétablie entre « teilhardisme » et marxisme.

APPARENCE trompeuse, car en usant de toutes les ressources de la science, le Père Teilhard a montré que le matérialisme, ramenant le supérieur à l'inférieur, n'était qu'une lecture à contre-sens de l'évolution universelle, puisque c'est en réalité la vie qui est la raison d'être de la matière, l'esprit qui est la raison d'être de la vie, ce qui fait une réfutation exemplaire du scientisme et de l'athéisme marxistes. Loin de céder à on ne sait quelles complicités, le Père Teilhard est pour le marxisme l'adversaire le plus redoutable, celui qui est capable de le battre sur son propre terrain puisqu'il fait de Dieu plus encore une nécessité physique qu'une exigence métaphysique.

EN choisissant le Père Teilhard et les « teilhardiers » comme interlocuteurs valables, les communistes auraient-ils donc commis une bévue monumentale ? Oui, si on va au fond des choses. Non, si on s'en tient à une première approximation, tactiquement suffisante. Essentiellement communautaire, la pensée du Père Teilhard ne maintient la réalité et ne sauve la valeur humaine qu'au terme de son effort et d'une manière qui apparaît mal aux lecteurs superficiels. Aussi les communistes ont-ils jugé qu'une religion « teilhardienne » en mettant le tout de l'humain dans les solidarités et les disciplines collectives se prêterait davantage à des entreprises de collaboration qu'un christianisme plus immédiatement et plus évidemment personnaliste comme celui, par exemple, d'Emmanuel Mounier et de sa postérité.

LA est la contre-épreuve décisive. Bien qu'*Esprit* ait toujours combattu un anti-communisme de défense capitaliste et accepté certaines analyses de Marx, ce n'est pas de ce côté que le parti communiste cherche l'ouverture et le dialogue. Dix ans après la mort prématurée d'Emmanuel Mounier, il est bon de se souvenir que le philosophe d'*Esprit*, en posant dès le point de départ l'absolu de la personne, est allé d'instinct à la plus précieuse de nos vérités, celle qu'aucun totalitarisme ne pourra ni investir, ni travestir et que par une opération « Teilhard », qui méconnaît le plus profond Teilhard, on nous inviterait à renier.